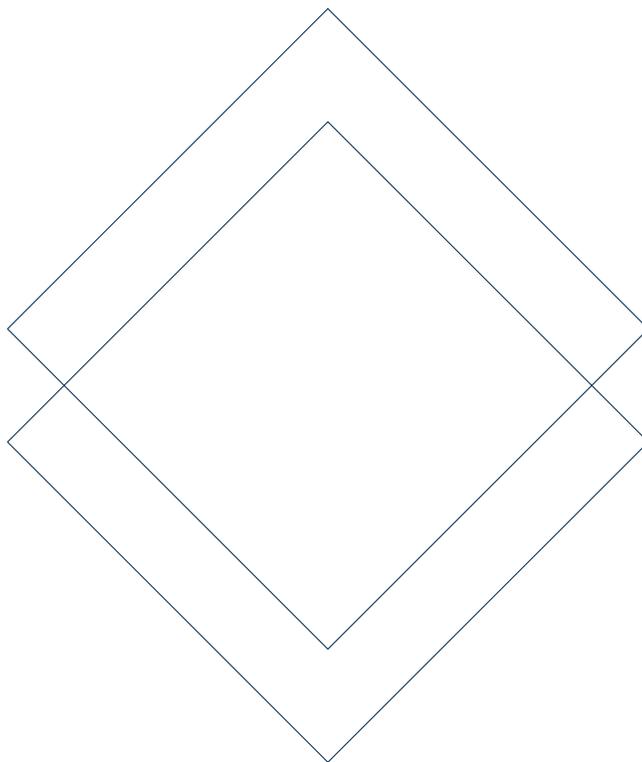


Brookfield



2022
NOTICE
ANNUELLE

Brookfield Corporation

LE 24 MARS 2023

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société.....	1
Mise en garde à l'égard de l'information et des déclarations prospectives	2
Mise en garde concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS	3
Filiales.....	4
Développement de l'entreprise.....	4
Activités de la Société	17
Code de déontologie des affaires.....	26
Contexte commercial et risques	27
Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	27
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	31
Administrateurs et dirigeants	32
Marché pour les titres	34
Notations et liquidités	35
Dividendes et politiques en matière de dividendes.....	38
Description de la structure du capital	40
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	41
Contrats significatifs	41
Intérêts des experts	42
Renseignements concernant le comité d'audit	42
Renseignements complémentaires	44
Annexes :	
A. Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse	A-1
B. Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C. Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société.....	C-1

Brookfield Corporation

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Depuis plus de 100 ans, Brookfield Corporation concentre ses activités sur l'investissement de son capital en fonction de la valeur et son accumulation à long terme. Aujourd'hui, son capital est affecté à trois secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et les entreprises en exploitation de la Société. Suivant une approche de placement rigoureuse, nous mettons à profit notre vaste expertise en tant que propriétaire et exploitant d'actifs réels ainsi que l'importance et la souplesse de notre capital pour créer de la valeur et offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque tout au long des cycles du marché. Grâce à d'importants capitaux soutenus par un bilan qui s'appuie sur une structure du capital prudente, Brookfield Corporation est bien positionnée pour saisir d'importantes occasions de croissance. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BN ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005. Le 9 décembre 2022, la Société a déposé les statuts d'arrangement et les statuts de modification par arrangement en vue de faire passer son nom de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Corporation, y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés liées perpétuelles (définies aux présentes), individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 100, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3, Canada.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien. Le symbole « £ » renvoie à la livre sterling. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien. Le symbole « € » désigne l'euro. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2022.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette notice annuelle contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, des dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Cette information et ces déclarations peuvent être présentées dans cette notice annuelle, dans d'autres documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des prévisions, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies et des perspectives de la Société et ses filiales, de même que des perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance induite à l'information et aux déclarations prospectives contenues dans la présente notice annuelle. Cette information et ces déclarations sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) le rendement des placements qui est moins élevé que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités, notamment en raison de la COVID-19 et des perturbations connexes de l'activité économique mondiale; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les inondations, les incendies et les pandémies/épidémies; xviii) les répercussions possibles des conflits militaires internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) la gestion inefficace des questions liées à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la gouvernance, ainsi que des questions sociales; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et des autres actifs alternatifs, ce qui comprend le crédit; xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils évaluent l'information prospective, les lecteurs doivent examiner attentivement les risques susmentionnés et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses. Certaines déclarations incluses dans cette notice annuelle peuvent être considérées comme des « perspectives financières » aux fins de l'application des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et, par conséquent, les perspectives financières pourraient ne pas convenir à des fins autres que celles du présent document. L'information prospective est fournie en date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société prépare ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») (les « normes IFRS »). La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les normes IFRS, notamment, sans s'y limiter : i) le bénéfice distribuable (le « BD »), ii) les capitaux générant des honoraires et iii) les flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO »). Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières ne sont pas normalisées en vertu des normes IFRS et pourraient différer des mesures financières et d'autres mesures présentées par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières, se reporter aux rubriques « Énoncé concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS » et « Glossaire » de notre rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le « rapport de gestion ») daté du 24 mars 2023, lesquelles sont intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté aux pages 135 à 141 du rapport de gestion, qui sont également intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. On peut se procurer des exemplaires du rapport de gestion sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, soit l'entreprise de gestion d'actifs et quatre sociétés liées perpétuelles. Le tableau qui suit présente, pour chacune de ces filiales, le territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce un contrôle ou une emprise directement ou indirectement et la participation respective de la Société, dans chaque cas, à moins d'indication contraire, au 31 décembre 2022.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions détenues ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Asset Management ULC ^{a)}	Colombie-Britannique	75 %	75 %
Brookfield Business Partners L.P. ^{b), c)}	Bermudes	100 %	65 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^{d), e)}	Bermudes	100 %	27 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^{f), g)}	Bermudes	100 %	48 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{h)}	Bermudes	100 %	100 %

- a) La Société détient, directement et indirectement, environ 75 % des actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs »).
- b) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BBU »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BBU et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BBUC ») de Brookfield Business Corporation (« BBUC »), une filiale de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BBU) représentant une participation économique d'environ 65 % dans BBU (compte tenu d'un échange intégral).
- c) La Société détient directement et indirectement environ 65 % des actions échangeables de BBUC. En outre, BBU, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BBUC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BBUC, et des actions de catégorie C de BBUC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BBUC et d'actions de catégorie B de BBUC, la Société et BBU détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 91 % à l'égard de BBUC.
- d) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BIP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BIPC ») de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), une filiale de Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BIP) représentant une participation économique d'environ 27 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral).
- e) La Société détient directement et indirectement environ 12 % des actions échangeables de BIPC. En outre, BIP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BIPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BIPC, et des actions de catégorie C de BIPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BIPC et d'actions de catégorie B de BIPC, la Société et BIP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 78 % à l'égard de BIPC.
- f) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BEP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), une filiale de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BEP) représentant une participation économique d'environ 48 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral).
- g) La Société détient directement et indirectement environ 26 % des actions échangeables de BEPC. En outre, BEP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BEPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BEPC, et des actions de catégorie C de BEPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BEPC et d'actions de catégorie B de BEPC, la Société et BEP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 81,5 % à l'égard de BEPC.
- h) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BPY ») et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BPY. La Société détient une participation économique d'environ 100 % dans BPY (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2020 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Gestion d'actifs

Activités en 2023 – à ce jour

À ce jour, en 2023, notre entreprise de gestion d'actifs a mobilisé des capitaux de 5,1 G\$, dont environ la moitié (2,3 G\$) provient de ses fonds vedettes liés aux infrastructures, de capital-investissement et de crédit, de ses fonds perpétuels et permanents et d'autres fonds à capital fixe. La mobilisation de capitaux dans le cadre de l'ensemble de ses stratégies complémentaires, y compris les co-investissements et les produits semi-liquides, a fourni un apport additionnel de 2,8 G\$ aux capitaux.

Activités en 2022

En 2022, notre entreprise de gestion d'actifs a atteint un sommet en matière de mobilisation de capitaux, mobilisant des capitaux de 93 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs continue de connaître une croissance dans l'ensemble de ses fonds vedettes, ce qui comprend la clôture de son cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de son sixième fonds vedette de capital-investissement, qui, à ce jour, ont mobilisé 22 G\$ et 9 G\$, respectivement. En outre, notre entreprise de gestion d'actifs a mobilisé d'importants capitaux dans le cadre de sa gamme croissante de stratégies complémentaires.

En juin 2022, notre entreprise de gestion d'actifs a procédé à la clôture finale du Brookfield Global Transition Fund (« BGTF »), le capital total mobilisé s'élevant à 15 G\$, ce qui en fait le plus important fonds privé au monde dédié à la transition mondiale vers la carboneutralité. Ce montant comprend les placements que font les investisseurs institutionnels dans le fonds et de concert avec celui-ci, ainsi que les montants réservés à la gestion privée de patrimoine.

Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 15 % pour s'établir à 418 G\$ à la fin de l'exercice, dont une tranche de 83 % est de longue durée ou perpétuelle. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 108 G\$ découlent en grande partie des activités de mobilisation de capitaux des fonds vedettes, des entrées des fonds de crédit et autres au sein de l'entreprise de solutions d'assurance, ainsi que des capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des évaluations du marché et les sorties dans le cadre de ses stratégies de crédit axées sur des instruments liquides et par la diminution des capitalisations boursières de BEP et de BIP en raison d'une baisse du cours de l'action par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, des distributions de 12,2 G\$ ont été versées aux clients de notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Grâce à l'augmentation des capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, ont augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs dispose de capitaux engagés de 41 G\$ dans l'ensemble des divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 400 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Notre entreprise de gestion d'actifs a en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 1,7 G\$, déduction faite des coûts directs, à l'égard des capitaux de tiers dans l'ensemble de ses fonds privés et de nos autres stratégies, et réalisé un intéressement aux plus-values de 610 M\$, déduction faite des coûts directs, au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 73,2 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 4,3 G\$ pour l'énergie renouvelable et la transition énergétique, un montant de 15,5 G\$ pour les infrastructures, un montant de 14,6 G\$ pour le capital-investissement, un montant de 15,0 G\$ pour l'immobilier et un montant de 23,8 G\$ pour le crédit.

Au 31 décembre 2022, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 87,4 G\$.

En 2022, les stratégies d'investissement étaient axées sur les infrastructures, émanant du fondement de l'économie mondiale, sur la transition énergétique et les énergies renouvelables, tirant parti de l'impératif mondial de la décarbonisation, ainsi que sur le prêt direct.

Activités en 2021

En 2021, notre entreprise de gestion d'actifs a enregistré des entrées de capitaux records, appuyées par l'excellent départ de sa dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes et par les apports des stratégies complémentaires. À la fin de 2021, notre entreprise de gestion d'actifs avait mobilisé 40 G\$ pour cette dernière série de fonds vedettes, dont une tranche de 26 G\$ a été mobilisée en 2021. Au cours de l'exercice, elle a mobilisé des capitaux totalisant 24 G\$ pour son quatrième fonds immobilier vedette et son fonds de transition énergétique, et a procédé à la clôture finale de son fonds de crédit axé sur les occasions de 16 G\$.

Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 17 % pour s'établir à 364,1 G\$ à la fin de l'exercice. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 71 G\$ sont en grande partie attribuables aux campagnes de mobilisation de capitaux pour les fonds vedettes susmentionnées, au capital investi dans un certain nombre de stratégies et aux entrées provenant de ses ententes de réassurance. L'augmentation de la capitalisation de BIP et de BBU ainsi que l'appréciation des marchés découlant de stratégies de crédit et d'autres fonds ont fourni un apport additionnel de 12,8 G\$. Au cours de l'exercice, un capital de 11,1 G\$ a été remboursé aux clients de notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Grâce à l'augmentation des capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, ont augmenté de 19 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3,4 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs a gagné des honoraires en fonction du rendement de 157 M\$ relativement à BBU, car son cours moyen pondéré en fonction du volume a dépassé le seuil d'application au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'exercice. De plus, à la fin de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs disposait également de capitaux engagés d'environ 40 G\$ dans l'ensemble des divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 400 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Notre entreprise de gestion d'actifs a en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 3,4 G\$, déduction faite des coûts directs, à l'égard des capitaux de tiers dans l'ensemble des fonds privés et de nos autres stratégies, et réalisé un intéressement aux plus-values de 715 M\$, déduction faite des coûts directs, au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 61,2 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 1,7 G\$ pour le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, un montant de 7,8 G\$ pour le secteur des infrastructures, un montant de 7,7 G\$ pour le secteur du capital-investissement, un montant de 23,4 G\$ pour le secteur de l'immobilier et un montant de 20,6 G\$ pour le secteur du crédit.

Au 31 décembre 2021, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 77,1 G\$.

En 2021, l'entreprise a continué de se concentrer sur l'investissement dans la transition de l'économie vers la carboneutralité, la croissance de l'entreprise de solutions d'assurance, l'augmentation des investissements dans la technologie et l'amélioration des placements sur le marché secondaire. Notre entreprise de gestion d'actifs a également mis l'accent sur l'achèvement de sa dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes, pour un montant ciblé de 100 G\$. Finalement, notre entreprise de gestion d'actifs a mis sur pied Brookfield Oaktree Wealth Solutions, une équipe spécialisée dans la gestion privée de patrimoine qui regroupe plus de 70 membres du personnel et dont la préoccupation principale est l'amélioration de nos capacités de distribution au sein de ce canal. Notre entreprise de gestion d'actifs a lancé la FPI non cotée en bourse, Brookfield Real Estate Income Trust (« Brookfield REIT »), qui prend en charge ce canal, qui est maintenant approuvée sur cinq plateformes de distribution de produits de gestion de patrimoine et qui a déjà commencé à mobiliser des capitaux.

Activités en 2020

En 2020, les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté d'environ 8 % pour s'établir à 311,6 G\$ à la fin de l'exercice. Les rentrées de fonds de 32,4 G\$ comprenaient de nouveaux engagements ou placements de 18,1 G\$ dans des stratégies de crédit, de 5,7 G\$ dans des fonds privés à long terme et des co-investissements, de 4,8 G\$ dans des stratégies axées sur des instruments perpétuels (définies aux présentes) (y compris les placements effectués par des sociétés liées cotées et dans des fonds privés perpétuels) et de 3,8 G\$ dans des titres cotés. Des modifications des évaluations ont en outre contribué pour un montant additionnel de 17,7 G\$ aux capitaux générant des honoraires. Au cours de l'exercice, un montant de 6,7 G\$ a été remboursé aux clients de notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 41 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 2,8 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs a en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 690 M\$, déduction faite des coûts directs, sur les capitaux de tiers dans l'ensemble des fonds privés et des stratégies de crédit, et a également comptabilisé en résultat un montant réalisé additionnel de 411 M\$ au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 44,3 G\$ dans les différentes divisions, ce qui comprend 15 G\$ provenant des stratégies axées sur des instruments perpétuels, un montant de 23,8 G\$ provenant des fonds privés à long terme et un montant de 4 G\$ provenant des co-investissements, ainsi que des placements directs de 1,5 G\$. De plus, à la fin de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs disposait également de capitaux engagés d'environ 33 G\$ dans l'ensemble des stratégies, qui généreront des honoraires annuels d'environ 330 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Au 31 décembre 2020, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 60,6 G\$.

Les nouveaux domaines d'intérêt en matière d'investissement comprenaient la transition de l'économie vers la carboneutralité; la réassurance; les investissements dans les technologies, dans le cadre desquels notre entreprise de gestion d'actifs est passée de l'investissement en capital de risque au capital-investissement à grande échelle dans les technologies; et les placements secondaires dans des sociétés en commandite, où les clients recherchent de plus en plus des gestionnaires à grande échelle. Chacun de ces secteurs pourrait offrir des occasions intéressantes aux clients et à notre entreprise de gestion d'actifs.

Solutions d'assurance

Activités en 2023 – à ce jour

Le 8 février 2023, Brookfield Reinsurance Ltd. (« Brookfield Reinsurance ») a conclu une entente de fusion définitive avec Argo Group International Holdings, Ltd. (« Argo Group »), en vertu de laquelle Brookfield fera l'acquisition d'Argo Group dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 1,1 G\$ (l'« acquisition d'Argo Group »). Argo Group est un souscripteur typique de produits d'assurance spécialisée aux États-Unis, dont les entreprises bien établies exercent leurs activités sur le marché de l'assurance IARD. L'acquisition d'Argo Group diversifiera davantage les activités de Brookfield Reinsurance en étendant ses activités liées à l'assurance IARD aux États-Unis.

L'acquisition d'Argo Group devrait se conclure au second semestre de 2023, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'Argo Group et des autres conditions de clôture habituelles.

Activités en 2022

Le 7 janvier 2022, après la réception des approbations réglementaires requises et conformément à la convention de placement conclue avec American Equity Investment Life Holding Company (« AEL ») (la « convention de placement avec AEL »), Brookfield Reinsurance a acheté 6 775 000 actions ordinaires additionnelles d'AEL au prix de 37,33 \$ par action, ce qui portait le total de sa participation combinée dans AEL à environ 19 % à la date de la présente notice annuelle.

Le 25 mai 2022, Brookfield Reinsurance a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'American National Group, LLC (« American National ») dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie d'une valeur d'environ 5,1 G\$. Aux termes de la transaction, Brookfield Reinsurance a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'American National au prix de 190 \$ l'action.

Le 9 décembre 2022, à la suite de l'obtention des approbations requises des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 9 novembre 2022, et parallèlement à l'inscription à la cote par Brookfield de son entreprise de gestion d'actifs et à la distribution d'une participation de 25 % dans cette dernière (l'« arrangement lié à Brookfield »), Brookfield Reinsurance a effectué une distribution spéciale des actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield Asset Management Ltd. (le « gestionnaire ») (la « distribution spéciale »). Dans le cadre de la distribution spéciale, les porteurs d'actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance (les « actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance ») et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B de Brookfield Reinsurance ») ont reçu une action à droit de vote restreint de catégorie A du gestionnaire pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance et d'actions de catégorie B de Brookfield Reinsurance détenues à la date de clôture des registres applicable.

À la conclusion de l'arrangement lié à Brookfield et de la distribution spéciale, Brookfield Reinsurance a changé de nom, passant de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. à Brookfield Reinsurance Ltd. Le 14 décembre 2022, les actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont commencé à se négocier à la NYSE et à la TSX sous le nouveau symbole boursier « BNRE ».

Activités en 2021

Le 24 juin 2021, nous avons vendu 9 106 042 actions ordinaires d'AEL à une filiale entièrement détenue de Brookfield Reinsurance, ainsi que le droit, en vertu de la convention de placement avec AEL, d'acquérir des actions ordinaires additionnelles d'AEL représentant, incluant les 9 106 042 actions ordinaires, jusqu'à 19,9 % (mais pas moins de 15 %) des actions ordinaires émises et en circulation d'AEL en deux tranches, sous réserve de certaines conditions.

Le 28 juin 2021, la Société a réalisé son dividende spécial précédemment annoncé, en vertu duquel chaque porteur d'actions de catégorie A de Brookfield et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B de Brookfield (les « actions de catégorie B ») inscrit au 18 juin 2021 a reçu une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Reinsurance pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A de Brookfield et de catégorie B de Brookfield détenues. Le 28 juin 2021, les actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont commencé à être négociées à la TSX et à la NYSE sous le symbole « BAMR ».

Le 9 août 2021, Brookfield Reinsurance a conclu une entente de fusion définitive aux termes de laquelle Brookfield Reinsurance a convenu d'acquérir American National dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 5,1 G\$, ce qui représente une participation de 100 % dans American National.

Le 3 septembre 2021, Brookfield Reinsurance a conclu sa première transaction importante de réassurance en bloc, réassurant des rentes différées d'environ 2 G\$.

Le 11 octobre 2021, en vertu des modalités de la convention de placement avec AEL, Brookfield Reinsurance a conclu le contrat de réassurance d'AEL (tel qu'il est défini ci-après) avec American Equity Investment Life Insurance Company, une filiale d'AEL.

Activités en 2020

En octobre 2020, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AEL, en vertu duquel les parties ont convenu de conclure une transaction de réassurance visant des passifs au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier d'AEL d'un montant maximal d'environ 10 G\$ (le « contrat de réassurance d'AEL »). De plus, la Société a convenu d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 19,9 % (mais pas moins de 15,5 %) dans AEL en deux tranches, sous réserve de certaines conditions.

En novembre 2020, la Société a annoncé son intention de distribuer à ses actionnaires, au moyen d'un dividende spécial, des actions de Brookfield Reinsurance. Brookfield Reinsurance a été établie par la Société afin de servir de nouvelle plateforme cotée en bourse pour ses activités d'assurance en croissance.

En novembre 2020, la Société a acquis 9 106 042 actions ordinaires d'AEL, ce qui représente une participation initiale de 9,9 % dans AEL. L'acquisition de la participation restante dans AEL est demeurée assujettie à l'exécution du contrat de réassurance d'AEL, à l'approbation réglementaire et à d'autres conditions de clôture.

Entreprises en exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

Activités en 2022

En 2022, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 1 G\$. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, y compris des nouveaux actifs en cours d'aménagement d'une capacité de 3 475 mégawatts (« MW ») ayant atteint l'étape d'exploitation commerciale, de même que des prix réalisés plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale, ainsi que de la production hydroélectrique favorable dans toutes les régions et de la forte disponibilité dans l'ensemble de notre parc mondial.

En janvier 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans une entreprise d'aménagement de services publics dotée d'un portefeuille d'actifs d'aménagement d'installations de stockage d'énergie et de parcs solaires commerciaux de 20 gigawatts (« GW ») aux États-Unis pour un montant de 650 M\$, et des paiements incitatifs additionnels seront effectués sous réserve de l'atteinte de certaines étapes importantes.

En mars 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 300 M\$ CA dans Entropy Inc., un fournisseur de solutions de capture de carbone par l'intermédiaire d'un titre convertible. BEP et ses partenaires institutionnels ont jusqu'à présent financé un montant de 28 M\$ CA afin de soutenir la mise en œuvre des projets de mise en valeur de solutions de capture de carbone d'Entropy.

En avril 2022, BEP a émis 5 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix de 25,00 \$ CA par part, pour un produit brut de 125 M\$ CA.

En juin 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 500 M\$, dont une tranche de 270 M\$ a été investie, au moyen d'actions privilégiées, de bons de souscription et d'une participation de 20 % en titres de capitaux propres ordinaires dans un propriétaire et exploitant privé de premier plan d'actifs à long terme liés à l'énergie et aux services publics dans les Amériques, qui sont libellés en dollars américains et font l'objet de contrats, d'une capacité installée de 1,2 GW, ainsi que de projets d'aménagement d'environ 1,3 GW.

En septembre 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur d'installations de production d'énergie décentralisée intégrée de premier plan aux États-Unis pour un montant de 700 M\$, représentant le prix d'achat des titres de capitaux propres et l'investissement en titres de capitaux propres additionnels servant à financer la croissance future. L'entreprise détient des actifs en cours de construction et en exploitation visés par des contrats d'une capacité de 500 MW, ainsi que des projets d'aménagement de 1,8 GW aux États-Unis.

En octobre 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu de former un partenariat stratégique avec Cameco Corporation (« Cameco ») afin d'acquérir la totalité de Westinghouse Electric Corporation (« Westinghouse ») auprès de Brookfield Business Partners et de ses partenaires institutionnels. Le total des capitaux propres investis s'élèvera à environ 4,5 G\$, et la participation de BEP et de ses partenaires institutionnels sera de 51 %, et celle de Cameco sera de 49 %. La conclusion de cette transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles et elle devrait avoir lieu au second semestre de 2023.

En novembre 2022, une filiale de BEP a émis des billets à moyen terme verts, série 15, à un taux fixe de 5,88 % d'un montant de 400 M\$ CA. Les billets à moyen terme, série 15, sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En décembre 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur d'énergies renouvelables aux États-Unis pour un montant de 1 G\$, avec la possibilité d'investir un montant additionnel de 350 M\$ pour soutenir les activités d'aménagement de l'entreprise. Son portefeuille comprend des actifs éoliens en exploitation de plus de 800 MW et un portefeuille de projets éoliens, solaires et de stockage de plus de 22 000 MW dans 24 États, y compris des projets en cours de construction et des projets à stade avancé de près de 2 500 MW.

Activités en 2021

En 2021, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 1 G\$. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, y compris des actifs en cours d'aménagement d'une capacité de 952 MW atteignant l'étape de l'exploitation commerciale ainsi que les acquisitions d'un parc éolien d'une capacité de 845 MW en Oregon et d'un portefeuille de production décentralisée d'une capacité de 360 MW aux États-Unis, de même que des prix réalisés relativement plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation, des initiatives de conclusion de contrats commerciaux et de la hausse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la production hydroélectrique selon les biens comparables, particulièrement en Amérique du Nord et au Brésil.

En février 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation d'environ 23 % dans Polenergia S.A. (« Polenergia »), une entreprise d'énergie renouvelable à grande échelle en Pologne, en lien avec son offre publique d'achat faite conjointement avec l'actionnaire majoritaire de Polenergia et annoncée précédemment, pour un coût d'environ 175 M\$. En avril 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles dans Polenergia, ce qui a porté la participation de BEP dans Polenergia à 32 %.

En février 2021, les sociétés liées de Brookfield ont conclu un placement secondaire de 15 millions d'actions échangeables de BEPC au prix de 51,50 \$ par action échangeable de BEPC, pour un produit brut d'environ 773 M\$ pour les actionnaires vendeurs. BEP n'a pas vendu d'actions échangeables de BEPC dans le cadre du placement et n'a reçu aucun produit du placement. Après la clôture de ce placement secondaire, la Société détenait une participation d'environ 48 % dans BEP, compte tenu d'un échange intégral.

En mars 2021, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a acquis un portefeuille de projets éoliens d'une capacité de 845 MW dans l'État de l'Oregon pour un montant d'environ 744 M\$.

En mars 2021, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a conclu l'acquisition d'une plateforme de production d'énergie décentralisée, qui comprend des actifs de production d'énergie décentralisée en exploitation et en construction d'une capacité de 360 MW répartis dans près de 600 sites aux États-Unis et une capacité de production additionnelle de plus de 700 MW en cours d'aménagement, pour environ 684 M\$, compte tenu des ajustements liés au fonds de roulement et autres ajustements de clôture habituels.

En avril 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 1 à un taux fixe de 4,625 % d'un montant de 350 M\$. Les billets perpétuels de série 1 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En juin 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille de projets éoliens en exploitation et en cours d'aménagement d'une capacité de 656 MW en Irlande pour un produit de 363 M\$.

En juin 2021, BEP a vendu sa participation de 100 % dans un portefeuille de projets éoliens en cours d'aménagement d'une capacité de 271 MW en Écosse pour un produit de 108 M\$.

Le 27 juillet 2021, la Société a annoncé une clôture initiale représentant 7 G\$ de BGTF, le premier fonds à vocation sociale de la Société axé sur l'investissement dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. BGTF est codirigé par Mark Carney, vice-président du conseil et chef des investissements dans la transition énergétique de Brookfield, et par Connor Teskey, chef de la direction de Brookfield Renewable. BGTF cible des occasions d'investissement liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité énergétique à faibles émissions de carbone et au financement de solutions durables. Conformément à ses deux objectifs, soit de gagner de solides rendements ajustés en fonction du risque et de provoquer des changements environnementaux positifs mesurables, BGTF présentera aux investisseurs un rapport sur sa performance financière et son incidence environnementale.

En août 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille éolien de 391 MW aux États-Unis pour un produit total d'environ 392 M\$.

En décembre 2021, Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen »), une filiale de BEP, a acquis un portefeuille de centrales hydroélectriques d'une capacité de 150 MW en Colombie pour un montant d'environ 425 M\$. La participation actuelle du consortium lié à BEP dans Isagen est supérieure à 99 %.

En décembre 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 2 à un taux fixe de 4,875 % d'un montant de 260 M\$. Les billets perpétuels de série 2 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Énergie renouvelable a généré des FTO d'environ 1 G\$ au cours de l'exercice, une hausse de 711 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont bénéficié de l'apport favorable des récentes acquisitions, principalement de la fusion de TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power »), inscrite sous le symbole « TERP », de la hausse relativement marquée des prix réalisés aux États-Unis, au Canada et en Europe, ainsi que de la hausse des marges découlant des initiatives de réduction des coûts. Toutefois, ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la production, en raison du fait que BEP a stocké de l'eau dans ses centrales hydroélectriques en prévision de la hausse des prix au cours de l'exercice à venir.

En 2020, la Société a annoncé le lancement d'une nouvelle série de fonds à vocation sociale qui investissent avec le double objectif d'obtenir un rendement financier intéressant et de générer un changement positif mesurable sur le plan environnemental. Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et de la Banque du Canada et actuel Envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique, dirige cette stratégie à titre de vice-président du conseil, chef de l'investissement ESG et des fonds à vocation sociale de Brookfield.

En février 2020, BEP a émis huit millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix de 25,00 \$ par part, pour un produit brut de 200 M\$.

En mars 2020, BEP et TerraForm Power ont conclu une entente de fusion définitive en vertu de laquelle BEP acquerrait la totalité des actions ordinaires de catégorie A en circulation de TerraForm Power (les « actions de TERP ») en excédent de la participation d'environ 62 % détenue par BEP et ses sociétés liées.

En avril 2020, une filiale de BEP a procédé à l'émission de billets à moyen terme de série 11 d'un montant de 175 M\$ CA (123 M\$) et de billets à moyen terme de série 12 d'un montant de 175 M\$ CA (123 M\$), émis en tant que réouverture de l'émission selon des modalités identiques, sauf pour ce qui est de la date d'émission et du prix d'offre.

En juillet 2020, BEP a conclu la distribution spéciale d'actions échangeables de BEPC aux porteurs existants de ses parts de société en commandite. En vertu de cette distribution spéciale, les porteurs de parts de BEP ont reçu une action échangeable de BEPC pour chaque tranche de quatre parts de société en commandite de BEP. Chaque action échangeable de BEPC est structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part de société en commandite de BEP, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de société en commandite de BEP. Chaque action échangeable de BEPC est échangeable contre une part de société en commandite de BEP ou son équivalent en trésorerie au gré de l'actionnaire de BEPC.

En juillet 2020, BEP a conclu l'acquisition des actions de TERP en circulation, autres que la tranche d'environ 62 % des actions de TERP détenues par BEP et ses sociétés liées. Chaque action de TERP (autre que les actions de TERP détenues par BEP et ses sociétés liées) a été acquise pour 0,47625 action échangeable de BEPC ou 0,47625 part de société en commandite de BEP, au choix des porteurs d'actions de TERP.

En août 2020, BEP a conclu l'émission d'obligations vertes de série 14 d'une valeur de 425 M\$ CA (319 M\$).

En octobre 2020, de concert avec des partenaires institutionnels, BEP a financé la deuxième tranche de 400 M\$ CA de son placement de 750 M\$ CA dans des titres convertibles à 7 % de TransAlta Corporation (« TransAlta »). La première tranche de 350 M\$ CA de l'investissement a été financée lors de la clôture initiale en mai 2019. Les titres convertibles comprennent une option de conversion en participation maximale de 49 % dans le portefeuille d'actifs hydroélectriques de grande qualité de 813 MW de TransAlta en Alberta à compter de 2025, selon un multiple d'évaluation correspondant à 13 fois le BAIIA annuel moyen du portefeuille au cours des trois exercices précédant la conversion. Dans le cadre de cet investissement, BEP a également convenu, de concert avec des partenaires institutionnels, sous réserve de certaines modalités, d'augmenter sa participation en actions ordinaires de TransAlta à 9 %, cette exigence en matière d'actionariat ayant été satisfaite.

En novembre 2020, de concert avec des partenaires institutionnels, BEP a conclu l'acquisition d'un projet d'aménagement solaire de pointe de 1 200 MW au Brésil pour un montant d'environ 50 M\$.

Infrastructures

Activités en 2023 – à ce jour

Le 4 janvier 2023, BIP a conclu l'acquisition de HomeServe PLC (« HomeServe »), une entreprise d'infrastructures résidentielles exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe, pour une contrepartie totale d'environ 1,2 G\$. La société en commandite détient une participation effective de 26 % et de 25 % dans les activités nord-américaines et européennes de HomeServe, respectivement.

Le 1^{er} février 2023, BIP a acquis une participation effective de 6 % dans une entreprise de télécommunications allemande, pour une contrepartie totale d'environ 700 M\$.

En février 2023, BIP a convenu de la vente partielle de son portefeuille de stockage de gaz en Amérique du Nord pour un produit net d'environ 80 M\$ revenant à la société en commandite. La vente est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2023.

Activités en 2022

Le 21 janvier 2022, une filiale de BIP a émis des billets subordonnés perpétuels d'un montant de 300 M\$ assortis d'un coupon de 5,125 % par année. BIP a utilisé le produit net de ce placement pour le rachat de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 7, le 31 mars 2022, et aux fins générales de la société en commandite.

Le 16 février 2022, un consortium incluant BIP a conclu l'acquisition d'AusNet Services Ltd., une société de services publics en Australie. BIP a acquis une participation d'environ 8 %, pour une contrepartie totale d'environ 500 M\$.

Le 10 mars 2022, BIP a acquis une participation effective de 17 % dans une entreprise de télécommunications en Inde, pour une contrepartie totale d'environ 30 M\$.

Le 31 mars 2022, BIP a racheté la totalité de ses parts privilégiées, série 7, en circulation pour 243 M\$.

Le 1^{er} avril 2022, BIP a acquis une participation d'environ 13 % dans une entreprise de compteurs intelligents en Australie, pour une contrepartie totale en titres de capitaux propres de 215 M\$.

Le 25 avril 2022, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 600 M\$ CA. Une tranche de 400 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 25 avril 2034 et est assortie d'un coupon de 5,439 % par année. La tranche restante de 200 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 25 avril 2052 et est assortie d'un coupon de 5,789 % par année.

Le 13 juin 2022, BIP a vendu sa participation effective de 19 % dans son entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord pour un produit net de 275 M\$.

En juin 2022, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu de vendre ses entreprises de routes à péage en Inde pour un produit net d'environ 200 M\$. La vente est assujettie aux approbations réglementaires et devrait se conclure au cours du premier semestre de 2023.

Le 4 août 2022, BIP a acquis une participation effective de 13 % dans Uniti Group Ltd., une entreprise de transmission de données en Australie, pour une contrepartie totale de 193 M\$.

En septembre 2022, BIP a acquis, par l'entremise d'une filiale, une participation effective de 30 % dans trois entreprises d'infrastructures résidentielles au Canada pour une contrepartie totale d'environ 90 M\$.

Le 1^{er} octobre 2022, BIP a vendu un portefeuille de placements, qui comprenait des participations partielles dans des filiales consolidées et des actifs financiers, d'une juste valeur d'environ 310 M\$ à une société liée de Brookfield en contrepartie de titres d'une valeur égale. Après la fin de l'exercice, BIP a exercé son option de rachat liée aux titres et a racheté une partie de ses parts d'une juste valeur de 230 M\$.

Le 1^{er} novembre 2022, l'entreprise de distribution de données en Nouvelle-Zélande de BIP a conclu la vente d'un portefeuille de tours de télécommunications pour une contrepartie nette de 140 M\$ pour la société en commandite.

Le 14 novembre 2022, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 700 M\$ CA. Une tranche de 450 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 14 novembre 2027 et est assortie d'un coupon de 5,616 % par année. La tranche restante de 250 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 14 février 2033 et est assortie d'un coupon de 5,980 % par année.

Le 22 novembre 2022, BIP a conclu une entente de coentreprise avec Intel Corporation visant la construction et l'exploitation d'une fonderie de semi-conducteurs. BIP devrait financer environ 500 M\$ pour la construction du projet, pour une participation d'environ 12 %.

Le 30 novembre 2022, BIP a vendu sa participation de 100 % dans cinq concessions de transport d'électricité au Brésil pour une contrepartie nette d'environ 250 M\$.

En novembre 2022, une filiale de BIP a convenu de la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie. La filiale devrait recevoir une contrepartie nette de 260 M\$. La vente est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2023.

Activités en 2021

Le 21 janvier 2021, BIP a émis huit millions de parts privilégiées vertes de série 14 au prix d'offre de 25,00 \$ par part dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis. Les porteurs de parts privilégiées de série 14 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle fixe cumulative au taux annuel de 5,0 %. Le produit net de ce placement s'est élevé à environ 194 M\$, et est conforme aux principes applicables aux obligations vertes, tels qu'ils sont administrés par l'International Capital Markets Association.

Le 24 février 2021, BIP a mis sur pied un programme de papier commercial américain en vertu duquel une filiale de BIP peut émettre des billets de papier commercial non garantis jusqu'à un total maximal en circulation en tout temps de 500 M\$. Le produit des émissions de papier commercial sera affecté aux fins des besoins généraux de la société.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation effective de 11 % dans une entreprise européenne de distribution résidentielle pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Jose Maria de Macedo de Eletricidade S.A. (« JMM ») pour environ 20 M\$. À cette date, JMM détenait et exploitait environ 760 kilomètres de lignes de transport d'électricité au Brésil.

Le 8 mars 2021, Kinder Morgan, Inc. et BIP ont conclu la vente d'une participation minoritaire de 25 % dans Natural Gas Pipeline Company of America LLC à un fonds contrôlé par ArcLight Capital Partners, LLC pour un montant de 830 M\$.

Le 8 mars 2021, BIP a conclu la vente d'une participation de 13 % dans son gazoduc américain pour un produit net d'environ 410 M\$.

Le 30 avril 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 3 % dans une entreprise de transport de gaz naturel au Brésil pour environ 85 M\$.

Le 12 mai 2021, l'entreprise de distribution réglementée au Royaume-Uni de BIP a vendu son entreprise de compteurs intelligents pour une contrepartie brute d'environ 820 M\$.

Le 24 mai 2021, une filiale de BIP a émis des billets subordonnés à taux fixe d'un montant de 250 M\$ échéant le 24 mai 2081 assortis d'un coupon de 5,00 % dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis.

Le 7 juin 2021, BIP a vendu sa participation de 25 % dans son entreprise d'énergie de quartier au Canada, Enwave Energy Corporation, pour une contrepartie nette d'environ 450 M\$.

Le 14 juillet 2021, BIP a annoncé la création d'une coentreprise avec Digital Realty Trust afin d'aménager et d'exploiter des centres de données en Inde.

Le 16 juillet 2021, BIP a vendu sa participation de 40 % dans son entreprise d'énergie de quartier aux États-Unis pour une contrepartie nette d'environ 550 M\$.

Le 20 août 2021, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 41 % dans Inter Pipeline Ltd. (« IPL ») pour une contrepartie totale d'environ 2,8 G\$ dans le cadre de la fermeture de son capital annoncée précédemment (l'« acquisition initiale d'IPL »). Par la suite, BIP a acquis une participation additionnelle de 18 % pour un montant d'environ 1,2 G\$, dans le cadre de l'achèvement d'un plan d'arrangement prévu par la loi le 28 octobre 2021 (collectivement avec l'acquisition initiale d'IPL, les « acquisitions d'IPL »). Dans le cadre des acquisitions d'IPL, des actions échangeables de BIPC et des parts d'une filiale de BIP échangeables contre des actions échangeables de BIPC ont été émises pour un montant de 1,9 G\$.

Le 30 septembre 2021, BIP a racheté la totalité de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5, à distribution cumulative en circulation pour un montant de 206 M\$.

Le 16 novembre 2021, BIP a vendu la participation restante de 17 % dans son entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie nette d'environ 165 M\$.

Le 17 novembre 2021, BIP a émis 9 476 900 parts de société en commandite et BIPC a émis 2 140 000 actions échangeables de BIPC pour un produit brut d'environ 690 M\$ (environ 660 M\$, déduction faite des frais d'émission) dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, Brookfield a acquis 7 104 300 parts de société en commandite rachetables pour un montant d'environ 400 M\$.

Le 15 décembre 2021, BIP a acquis une participation effective de 15 % dans Boxt Limited, une entreprise d'infrastructures résidentielles au Royaume-Uni, pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 24 décembre 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Giovanni Sanguinetti Transmissora de Energia S.A. (« Sanguinetti ») et Veredas Transmissora de Electricidade S.A. (« Veredas ») pour environ 20 M\$ et 15 M\$, respectivement. À cette date, Sanguinetti et Veredas détenaient et exploitaient respectivement environ 430 km et 440 km de lignes de transport d'électricité au Brésil.

En décembre 2021, une filiale de BIP a convenu de la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie. La filiale devrait recevoir un produit net d'environ 300 M\$.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Infrastructures a généré des FTO de 569 M\$, soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'apport additionnel du capital investi et à la hausse des profits à la cession réalisés, facteurs contrebalancés en partie par la perte temporaire de bénéfice découlant des interruptions de l'activité économique mondiale et par l'incidence du change.

Le 14 janvier 2020, BIP a conclu la vente de sa participation de 17 % dans une entreprise de distribution réglementée en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 90 M\$.

Le 6 février 2020, BIP a vendu une participation de 17 % dans une entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie totale d'environ 170 M\$.

Le 31 mars 2020, BIP a conclu la distribution d'actions échangeables de BIPC aux porteurs existants de ses parts de société en commandite, sous forme de distribution spéciale. En vertu de la distribution spéciale, les porteurs de parts de BIP ont reçu une action échangeable de BIPC pour chaque tranche de neuf parts de société en commandite de BIP détenues. Chaque action échangeable de BIPC est structurée dans le but d'offrir un rendement économique équivalant à celui d'une part de société en commandite de BIP, y compris des dividendes par action identiques aux distributions versées pour chaque part de société en commandite de BIP. Chaque action échangeable de BIPC peut être échangée, au gré de l'actionnaire de BIPC, contre une part de société en commandite de BIP ou son équivalent en trésorerie.

Le 7 avril 2020, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant de 400 M\$ CA. Une tranche de 200 M\$ CA des billets à moyen terme vient à échéance le 11 septembre 2028 et est assortie d'un coupon de 4,2 %. Ces billets s'accompagnent d'une prime d'émission et portent intérêt à un taux effectif annuel de 4,1 %. La tranche restante de 200 M\$ CA des billets à moyen terme vient à échéance le 9 octobre 2029 et est assortie d'un coupon de 3,4 %. Ces billets ont été émis à escompte et portent intérêt à un taux effectif de 4,1 %.

Le 14 juillet 2020, BIP a vendu sa participation de 11 % dans son entreprise de transport d'électricité au Texas pour une contrepartie après impôt totale d'environ 60 M\$.

Le 15 juillet 2020, BIP a acquis une participation additionnelle de 6 % dans son entreprise de transport de gaz naturel en Colombie pour une contrepartie totale d'environ 25 M\$. Par suite de la transaction, BIP a accru sa participation à 21 %.

Le 31 août 2020, BIP a acquis une participation effective de 17 % dans une entreprise de tours de télécommunications en Inde, pour une contrepartie totale d'environ 585 M\$.

Le 1^{er} septembre 2020, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme assortis d'un coupon de 2,9 % et venant à échéance le 1^{er} septembre 2032, d'une valeur de 500 M\$ CA. Le 6 octobre 2020, une tranche du produit a été affectée au remboursement anticipé de billets à moyen terme venant à échéance le 11 mars 2022, d'une valeur de 450 M\$ CA.

Le 21 septembre 2020, BIP a procédé à une première émission de huit millions de parts privilégiées vertes de série 13 au prix d'offre de 25,00 \$ par part dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis. Les porteurs de parts privilégiées de série 13 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle fixe cumulative au taux annuel de 5,125 %. Le produit net de ce placement a totalisé environ 195 M\$.

Le 24 septembre 2020, BIP, par l'intermédiaire d'une participation donnant le contrôle conjoint dans une coentreprise avec Blackstone Infrastructure Partners, a acquis une participation de 6 % dans Cheniere Energy Partners, une installation d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis, pour un montant d'environ 425 M\$, incluant une contrepartie éventuelle.

Le 7 décembre 2020, BIP a vendu sa participation de 22 % dans un terminal d'exportation en Australie pour une contrepartie après impôt totale d'environ 55 M\$. Sa participation restante de 49 % a été réévaluée au moyen du prix du premier appel public à l'épargne, ce qui a donné lieu à une juste valeur de 465 M\$.

Capital-investissement

Activités en 2022

En 2022, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 1,0 G\$, ce qui représente une baisse d'environ 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, et les résultats de l'exercice précédent comprenaient des profits à la cession de 1,1 G\$ gagnés à la vente d'actions ordinaires de West Fraser Timber Co. Ltd. (« West Fraser »). Compte non tenu des profits à la cession comptabilisés à l'exercice précédent, les FTO ont augmenté d'environ 100 M\$ au cours de l'exercice, en raison de l'apport pour un exercice complet de DexKo Global Inc. (« DexKo »), notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie, et de Modulaire Group (« Modulaire »), notre entreprise de services de location de solutions modulaires, ainsi que de l'apport additionnel des acquisitions de La Trobe Financial Services Pty Limited (« La Trobe »), un prêteur hypothécaire résidentiel australien, des activités mondiales de technologie et de services de loterie de Scientific Games Corporation (« Scientific Games ») et de CDK Global Inc. (« CDK Global »), une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires.

Le 1^{er} mars 2022, BBU a annoncé qu'elle avait déposé son prospectus final et que sa déclaration d'inscription avait été déclarée en vigueur à l'égard de la distribution spéciale de une action échangeable de BBUC pour chaque paire de parts de société en commandite de BBU en circulation. Chaque action échangeable de BBUC est échangeable contre une part de société en commandite de BBU, et la création de BBUC offre aux investisseurs une plus grande souplesse pour investir dans les activités industrielles et les services diversifiés à l'échelle mondiale de BBU. La distribution spéciale de BBUC a été effectuée le 15 mars 2022.

Le 4 avril 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Scientific Games pour un montant d'environ 5,8 G\$. Grâce à ses capacités novatrices en matière de conception de jeux, de production, de distribution, de systèmes et de terminaux, ainsi que de solutions technologiques clés en main, Scientific Games entretient des relations à long terme avec environ 130 entités de loterie dans plus de 50 pays.

Le 31 mai 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis La Trobe pour la somme d'environ 1,1 G\$, y compris un paiement conditionnel lié à l'atteinte, par La Trobe, de certains jalons de performance. La Trobe est un gestionnaire d'actifs et prêteur non bancaire de premier plan en Australie.

Le 31 mai 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Cupa Group (« Cupa ») pour un montant d'environ 879 M\$. Cupa est un fournisseur de premier plan de produits de couverture en ardoise.

Le 6 juillet 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis CDK Global pour un montant d'environ 8,3 G\$. CDK Global est un fournisseur de premier plan de services technologiques et de solutions logicielles qui aident les concessionnaires et les fabricants automobiles à exercer leurs activités avec plus d'efficacité.

Le 11 octobre 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Nielsen Holdings plc (« Nielsen ») dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 16 G\$. Nielsen est un chef de file mondial en matière de mesure d'audience, de données et d'analytique pour des tiers pour toutes les formes de médias et de contenu. BBU et ses partenaires institutionnels ont investi environ 2,65 G\$ par voie de titres de capitaux propres privilégiés convertibles en 45 % de titres de capitaux propres ordinaires de Nielsen.

Le 11 octobre 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a vendu Westinghouse à un consortium stratégique dirigé par Cameco et BEP pour environ 8 G\$. Westinghouse est un chef de file mondial dans l'offre de technologies, de produits et de services essentiels au secteur de l'énergie nucléaire.

Activités en 2021

En 2021, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 2,0 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 1,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté principalement en raison des profits à la cession réalisés à la vente d'actions ordinaires de West Fraser et de GrafTech International Ltd., ainsi que de l'apport accru de Sagen MI Canada Inc. (« Sagen ») par suite de l'accroissement de notre participation dans Sagen et de la solide performance globale de cette entreprise.

Le 1^{er} février 2021, Norbord Inc. (« Norbord »), l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde dans lequel la Société détenait une participation d'environ 42 %, a conclu une transaction portant sur l'ensemble des actions avec WestFraser, en vertu de laquelle West Fraser a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Norbord afin de créer une société mondiale diversifiée de produits du bois. En vertu de cette acquisition, les actionnaires de Norbord ont reçu 0,675 action ordinaire de West Fraser pour chaque action ordinaire de Norbord. La Société était le propriétaire véritable d'une participation d'environ 19 % dans West Fraser à la clôture de l'acquisition et a vendu la totalité de sa participation dans West Fraser tout au long de 2021.

Le 1^{er} avril 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la participation d'environ 43 % dans Sagen qu'elle ne détenait pas déjà au prix de 43,50 \$ CA par action, après l'approbation des actionnaires de Sagen non liés avec BBU et ses partenaires institutionnels. Sagen est le plus important assureur privé de prêts hypothécaires résidentiels au Canada, et BBU et ses partenaires institutionnels continuent de détenir une participation de 100 % dans Sagen.

Le 4 octobre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis DexKo pour un montant de 3,8 G\$. DexKo est un fabricant mondial de composants de haute technologie destinés aux fournisseurs de remorques, de véhicules récréatifs et de matériel de remorquage.

Le 15 décembre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Modulaire pour un montant d'environ 5 G\$. Modulaire est un fournisseur de premier plan de services de location de solutions modulaires en Europe et en Asie-Pacifique qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée dans les secteurs industriel, des infrastructures et public.

Activités en 2020

En 2020, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 935 M\$, ce qui représente une augmentation d'environ 91 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté principalement en raison d'une hausse des prix des panneaux à copeaux orientés chez Norbord, ainsi que de l'apport sur un exercice complet de Sagen, de Clarios International LP et de Healthscope Limited. Cette augmentation des FTO pour l'exercice 2020 a été partiellement contrebalancée par la baisse des profits à la cession réalisés par rapport à 2019.

Le 31 janvier 2020, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 49 % dans Brand Industrial Services (« BrandSafway ») auprès de Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »), pour un montant de 1,3 G\$. BrandSafway est un fournisseur mondial de premier plan de solutions d'accès aux travaux, de services spécialisés et de solutions de coffrage et d'étalement sur les marchés industriel, commercial et des infrastructures. CD&R a continué à détenir 49 % de BrandSafway, et l'équipe de direction de BrandSafway détient une participation minoritaire dans l'entreprise.

Immobilier

Activités en 2023 – à ce jour

En février 2023, BPY a émis des billets à moyen terme d'une valeur de 500 M\$ CA à 7,125 % par année d'une durée de cinq ans dans le cadre d'un placement privé.

Activités en 2022

Au premier trimestre de 2022, BPY a vendu son placement dans un portefeuille de biens à bail hypernet compris dans le fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners (« BSREP ») I pour un montant d'environ 3,7 G\$, et son placement dans un portefeuille de biens hôteliers à séjour prolongé compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 1,5 G\$.

De plus, BPY et Qatar Investment Authority ont vendu conjointement une participation de 49 % dans One Manhattan West, un immeuble de bureaux situé à Manhattan, à New York, évalué à 2,85 G\$.

Au premier trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a complété l'offre publique d'achat volontaire visant toutes les actions en circulation d'alstria office REIT-AG pour une contrepartie en trésorerie de 19,50 € par action offerte. Le fonds BSREP IV a également effectué son premier placement dans le secteur des résidences pour étudiants en Australie afin d'acquérir un site destiné à l'aménagement de résidences pour étudiants à Melbourne. Brookfield European Real Estate Partnership (« BEREP ») a acquis un portefeuille de résidences pour étudiants comptant 619 lits au Royaume-Uni. En Europe, la Société a continué de développer ses activités de services de logistique au moyen d'investissements qui comprenaient l'acquisition, par le fonds BEREP, d'un portefeuille de 210 M€ en France et en Hollande, une coentreprise de 500 M€ dans la péninsule ibérique et la restructuration du capital d'un portefeuille d'actifs de logistique de 180 M€ au Royaume-Uni. En Inde, une entente a été signée pour l'acquisition d'un immeuble de bureaux de trois acres à Mumbai, et une autre entente a été signée pour l'acquisition d'une participation donnant le contrôle de 51 % dans un portefeuille composé de quatre immeubles à usage mixte totalisant 3,3 millions de pieds carrés dans la région de Delhi. Brookfield India REIT a exercé son droit d'acquérir Candor Techspace N2, l'un des plus importants parcs d'immeubles de bureaux sur le marché de la ville carrefour Noida, pour un montant de 525 M\$. À São Paulo, le fonds BSREP III a conclu une transaction visant l'aménagement de trois entrepôts dans l'aéroport international de São Paulo.

Au deuxième trimestre de 2022, BPY a vendu onze immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour environ 469 M\$ et un immeuble de bureaux au Royaume-Uni pour environ 294 M€, a transféré un centre commercial au prêteur afin de régler des dettes impayées de 361 M\$ et a acquis la participation complémentaire de son coentrepreneur dans deux immeubles, y compris Plaza Frontenac et Saint Louis Galleria aux États-Unis.

Au deuxième trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a mené à terme la fermeture du capital d'Hibernia REIT, une fiducie de placement immobilier cotée en bourse dont le siège social est situé à Dublin, en Irlande, pour un montant d'environ 1,1 G€. De plus, la Société a convenu d'acquérir une participation de 50 % dans les droits du locataire du Perth Convention & Exhibition Centre, en Australie-Occidentale. Au Brésil, le fonds BSREP IV a conclu une entente visant l'acquisition de douze actifs pour un montant de 1,19 G\$, y compris six immeubles de bureaux de premier ordre de catégorie triple A à São Paulo et à Rio de Janeiro; le fonds BSREP III a également signé une entente visant l'aménagement de sept entrepôts dans l'aéroport international de São Paulo.

Au troisième trimestre de 2022, BPY a vendu deux immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 231 M\$. BPY a également conclu un refinancement de 1,23 G€ de l'immeuble 100 Bishopsgate, un projet d'aménagement d'immeubles de bureaux à Londres, au Royaume-Uni.

Au troisième trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a procédé à sa clôture institutionnelle finale. La clôture porte à 15 G\$ le total du capital mobilisé par le fonds BSREP IV depuis sa création, ce qui comprend le montant de 3,5 G\$ de la Société. Le fonds BSREP IV a également mené à terme la fermeture du capital d'une FPI d'immeubles de bureaux en Europe, Befimmo SA, et a conclu l'acquisition de Watermark Lodging Trust, une FPI ouverte non cotée, pour 3,8 G\$, ajoutant un portefeuille de 25 hôtels de luxe aux États-Unis. Brookfield Real Estate Secondaries I a également conclu sa première clôture et mobilisé des capitaux de 875 M\$.

Au quatrième trimestre de 2022, le fonds BSREP II a conclu la vente de Student Roost pour un montant d'environ 4,0 G\$, après en avoir fait le troisième fournisseur de résidences pour étudiants aménagées à cet effet en importance au Royaume-Uni. BPY a également vendu trois immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 192 M\$.

Activités en 2021

Le 4 janvier 2021, la Société a annoncé une proposition visant l'acquisition de la totalité des parts de société en commandite de BPY et des parts de société en commandite échangeables de Brookfield Office Properties Exchange LP (les « parts d'Exchange LP ») qu'elle ne détenait pas auparavant (la « fermeture du capital ») pour un montant en trésorerie de 18,17 \$ par part, des actions de catégorie A de la Société ou des parts privilégiées de Brookfield Property Preferred L.P. assorties d'une préférence de liquidation de 25,00 \$ par part (les « parts privilégiées de la nouvelle société en commandite »), selon un calcul proportionnel. Le 16 juillet 2021, la fermeture du capital a été approuvée par les porteurs de parts de BPY. Le 26 juillet 2021, la Société a conclu la fermeture du capital et l'acquisition de toutes les actions de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,01 \$ par action, de BPYU (les « parts de BPYU ») qu'elle ne détenait pas auparavant. Les parts de société en commandite de BPY ont été radiées de la cote de la TSX et du Nasdaq à la clôture du marché le 26 juillet 2021. Les parts de BPYU ont été radiées du Nasdaq à la clôture du marché le même jour. Le 27 juillet 2021, les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite émises dans le cadre de la fermeture du capital ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « BPYP.PR.A » et au Nasdaq sous le symbole « BPYPM ».

En fonction des choix des porteurs de parts de BPY, et des montants à remettre aux porteurs de parts de BPYU, au total, les porteurs de 51 971 192 parts ont choisi de recevoir un montant en trésorerie, les porteurs de 271 358 615 parts ont choisi de recevoir des actions de catégorie A de la Société et les porteurs de 17 970 971 parts ont choisi de recevoir des parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Puisque les porteurs ont choisi de recevoir plus d'actions de catégorie A que le nombre qui était disponible aux termes de la transaction, les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir des actions de catégorie A ont reçu 54,5316 % du total d'actions de catégorie A qu'ils ont choisi de recevoir, et le solde a été remis à 93,05 % en trésorerie et à 6,95 % en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en trésorerie ont reçu un montant en trésorerie de 18,17 \$ et les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont reçu 0,7268 part privilégiée de la nouvelle société en commandite.

La société en commandite a payé une contrepartie en trésorerie d'environ 3,0 G\$ et la Société a distribué 59 279 263 actions de catégorie A et 19 287 783 parts privilégiées de la nouvelle société en commandite aux porteurs de parts de société en commandite de BPY, de parts de BPYU et de parts d'Exchange LP. La Société a financé la contrepartie en trésorerie que devait verser BPY en échange d'un montant d'environ 2,5 G\$ de capitaux propres ordinaires sans droit de vote d'une filiale de BPY qui sont comptabilisés à titre de participations ne donnant pas le contrôle par BPY, le reste étant réglé au moyen de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont été comptabilisées à une juste valeur d'environ 474 M\$ au moment de l'émission.

Depuis la fermeture du capital, la totalité des parts de société en commandite de BPY en circulation sont détenues par la Société. Aucune part d'Exchange LP ni aucune part de BPYU n'est détenue par le public depuis la fermeture du capital. Dans le cadre de la fermeture du capital, des capitaux propres privilégiés de BPYU d'une valeur d'environ 250 M\$ ont fait l'objet d'un rachat intégral moyennant de la trésorerie.

Au premier trimestre de 2021, BPY a vendu sa participation de 50 % dans l'immeuble Bay Adelaide North, à Toronto, pour un montant d'environ 291 M\$. De plus, BPY a transféré deux immeubles de commerce de détail aux prêteurs à titre de remboursement de la dette impayée de 247 M\$ et de 90 M\$, respectivement. BPY a également vendu quatre immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 73 M\$.

Au deuxième trimestre de 2021, BPY a converti en actions ordinaires sa participation en titres de capitaux propres privilégiés dans un portefeuille d'hôtels à services restreints évaluée à environ 472 M\$. BPY a également acquis un portefeuille de maisons préfabriquées compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 159 M\$.

Au troisième trimestre de 2021, BPY a vendu sept immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour un montant d'environ 58 M\$ et huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 690 M\$.

Au quatrième trimestre de 2021, BPY a vendu huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour un montant d'environ 1,2 G\$, dont deux ont été vendus à Brookfield REIT; un complexe de bureaux au Canada d'environ 277 M\$; sa participation de 20 % dans un immeuble de bureaux au Royaume-Uni à Brookfield REIT pour un produit net d'environ 101 M\$; deux immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 278 M\$; deux immeubles de bureaux au Brésil pour environ 386 M\$; et un hôtel aux États-Unis pour environ 356 M\$. En outre, BPY a procédé à la clôture de son fonds de titres d'emprunt immobiliers vedette, Brookfield Real Estate Finance Fund VI, avec un consortium d'investisseurs qui a engagé des capitaux d'un total de plus de 4 G\$, dont une tranche de 400 M\$ représente l'engagement de Brookfield.

Activités en 2020

Au premier trimestre de 2020, BPY a vendu un immeuble de bureaux en Californie compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 131 M\$.

Au deuxième trimestre de 2020, BPY a vendu à des coentreprises avec Brookfield Premier Real Estate Partners Pooling LLC approximativement 50 % de ses participations dans deux immeubles résidentiels, soit One Blue Slip et Andorra, pour un produit net approximatif de 102 M\$ et de 44 M\$, respectivement. De plus, au deuxième trimestre, BPY a restructuré sa coentreprise relative à la Water Tower Place, dans laquelle BPY a acquis une participation additionnelle de 43,9 % en reprenant la quote-part revenant à son coentrepreneur de la dette grevant le bien.

Au troisième trimestre de 2020, BPY a conclu la restructuration du capital du complexe Atlantis Paradise Island avec un consortium d'investisseurs qui a pris un engagement total de 300 M\$ sous forme de capitaux propres privilégiés, dont une tranche d'environ 125 M\$ a été engagée par BPY.

Au quatrième trimestre de 2020, BPY a vendu sa participation dans l'immeuble One London Wall Place, à Londres, pour un montant d'environ 614 M\$, un portefeuille d'installations de stockage en libre-service aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour environ 1,2 G\$, sa participation partielle dans un portefeuille de biens à bail hypernet aux États-Unis compris dans le fonds BSREP I pour un montant d'environ 728 M\$, deux immeubles de bureaux au Brésil compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 372 M\$ et cinq immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 390 M\$.

Activités du siège social

Activités en 2022

Le 4 février 2022, la Société a conclu un placement de 400 M\$ en procédant à la réouverture de ses billets à 3,900 % échéant en 2028, émis à un prix équivalant à 107,134 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 2,553 %, et un placement de 400 M\$ de billets à 3,625 % échéant en 2052, émis à un prix équivalant à 99,908 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,630 %.

Le 19 mai 2022, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 138,7 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2022 et qui doit prendre fin le 24 mai 2023, la Société avait, au 13 janvier 2023, racheté 12 210 953 actions de catégorie A à un prix moyen de 36,01 \$.

Le 18 août 2022, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2022 et qui doit prendre fin le 21 août 2023, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A à la date de la présente notice annuelle.

Le 9 décembre 2022, la Société a procédé à l'inscription à la cote de son entreprise de gestion d'actifs et à la distribution d'une participation de 25 % dans cette dernière, par l'intermédiaire du gestionnaire. Avec prise d'effet le 9 décembre 2022, Brookfield Asset Management Inc. a changé sa dénomination sociale, passant de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation, ses actions se négociant désormais sous le nouveau symbole boursier « BN » à la NYSE et à la TSX. Le gestionnaire est également inscrit à la cote de la NYSE et de la TSX, et ses actions sont négociées sous le symbole « BAM » sur les deux bourses.

Le 14 décembre 2022, la Société a conclu un placement de billets à 5,431 % échéant en 2032 d'un montant de 1 G\$ CA émis à la valeur nominale.

Activités en 2021

Le 12 avril 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,724 % échéant en 2031 d'un montant de 500 M\$. Une tranche du produit du placement a servi à rembourser les billets à 4,54 % échéant le 31 mars 2023 de la Société d'un montant de 600 M\$ CA.

Le 20 mai 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 132,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2021 et qui a pris fin le 24 mai 2022, la Société a racheté 6 349 618 actions de catégorie A à un prix moyen de 51,30 \$.

Le 26 juillet 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,340 % échéant en 2032 d'un montant de 600 M\$ et un placement de billets à 3,500 % échéant en 2051 d'un montant de 250 M\$ (les « billets de 2051 »). Les billets de 2051 ont été émis à un prix correspondant à 104,590 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,255 %.

Le 17 août 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2021 et qui a pris fin le 19 août 2022, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Activités en 2020

Le 21 février 2020, la Société a conclu une émission de billets à 3,45 %, d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2050, émis à un prix correspondant à 99,058 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,501 %. Une tranche du produit de l'émission a servi à rembourser les billets à 5,30 % de la Société d'un montant de 350 M\$ CA arrivant à échéance le 1^{er} mars 2021.

Le 1^{er} avril 2020, la Société a procédé au fractionnement, à raison de trois pour deux, de ses actions de catégorie A. Le fractionnement a pris la forme d'un dividende en actions et chaque actionnaire a reçu une demi-action de catégorie A de la Société pour chaque action de catégorie A et de catégorie B détenue (soit une action additionnelle pour chaque paire d'actions détenue).

Le 9 avril 2020, la Société a conclu une émission de billets à 4,350 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2030, émis à un prix correspondant à 99,903 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 4,362 %. Le 14 avril 2020, la Société a conclu une émission de billets à 4,350 % d'un montant additionnel de 150 M\$, émis à un prix correspondant à 99,878 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 4,365 %.

Le 21 mai 2020, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 132,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2020 et qui a pris fin le 24 mai 2021, la Société a racheté 9 910 206 actions de catégorie A à un prix moyen de 40,61 \$.

Le 3 août 2020, la Société a engagé un montant de 750 M\$ relativement à notre plus récent fonds de créances sinistrées.

Le 17 août 2020, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2020 et qui a pris fin le 19 août 2021, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 28 septembre 2020, la Société a conclu une émission de billets à 3,50 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2051, émis à un prix correspondant à 99,313 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,537 %.

Le 16 octobre 2020, la Société a conclu une première émission de billets subordonnés verts de 400 M\$. Les billets arrivent à échéance en 2080, et sont assortis d'un coupon de 4,625 %.

Le 24 novembre 2020, la Société a conclu un placement de 230 M\$ de billets subordonnés perpétuels verts. Les billets sont assortis d'un coupon de 4,50 %.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Notre objectif consiste à faire fructifier notre capital et à offrir aux actionnaires des rendements annuels supérieurs à 15 % à long terme. Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des flux de trésorerie stables et croissants et des rendements totaux à long terme attrayants. Aujourd'hui, notre capital est investi dans trois secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises en exploitation, qui génèrent chaque année des flux de trésorerie disponibles de 5 G\$ et continuent de croître.

Notre capital est investi dans des entreprises qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance, ainsi que sur des marges de trésorerie élevées. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché. Individuellement, chacune de nos entreprises de premier plan sur le marché a un solide profil de croissance, mais ensemble, elles génèrent des synergies qui améliorent considérablement leur croissance.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. En tirant parti de la présence mondiale et de l'expertise de notre entreprise de gestion d'actifs, nous cherchons à repérer de nouvelles occasions de placement qui offrent une valeur stratégique à Brookfield dans son ensemble ainsi qu'un potentiel de rendements intéressants à long terme.

Notre bilan s'appuie sur une structure du capital prudente qui procure une protection en cas d'éventuelle baisse, et notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

✓ **Secteurs d'intérêt**

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs ou d'entreprises de grande qualité qui sont principalement de nature à long terme ou perpétuelle et qui présentent les attributs suivants :

- des produits stables, en grande partie contractuels ou liés à l'inflation, et en croissance
- une capacité à générer des rendements financiers exceptionnels grâce à l'excellence opérationnelle
- une grande capacité à générer des flux de trésorerie
- des barrières à l'entrée élevées et une position dominante sur le marché
- des occasions d'investissement continues

✓ **Affectation éprouvée du capital**

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui a une vaste expérience de l'affectation du capital de façon à générer des rendements composés intéressants à long terme.

✓ **Stratégies d'investissement ciblées**

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, tels que notre important capital perpétuel, notre présence mondiale et notre réputation, ainsi que les synergies découlant de l'ensemble de nos stratégies.

✓ **Approche de financement rigoureuse**

Nous utilisons l'endettement prudemment pour améliorer les rendements tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 5 % seulement est assortie d'un recours contre la Société.

✓ **Durabilité**

Nous nous employons à nous assurer que les actifs et les entreprises dans lesquels nous investissons sont voués au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nos rendements financiers sont représentés par l'appréciation du capital et les distributions provenant de nos secteurs d'activité. Le BD et les FTO sont les principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos quatre principales entreprises en exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement six secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des FTO générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la juste valeur de nos portefeuilles de placements dans des fonds privés, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisés.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i. Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree Capital Management. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values.
- ii. Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- iii. Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian, aux données et aux ressources durables.
- iv. Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux, de services d'infrastructures et d'activités industrielles.

- v. Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel) ainsi que notre quote-part des placements à titre de commanditaire, qui figurent dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.
- vi. Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers, notre quote-part de la participation dans notre entreprise de solutions d'assurance, ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche des FTO et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos sociétés liées perpétuelles : BEP, BIP, BBU et BPG. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les FTO et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés liées perpétuelles permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés liées perpétuelles sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des FTO de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés compris dans les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur

Notre secteur Gestion d'actifs correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, dont les actifs sous gestion se chiffrent à environ 800 G\$ et dont les activités sont réparties sur 5 continents, dans plus de 30 pays. Nous comptons plus de 2 500 professionnels en placement et en gestion d'actifs appliquant une approche de placement rigoureuse afin de créer de la valeur et d'offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque à nos clients tout au long des cycles du marché.

Forts de notre expérience de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant mondial d'actifs réels, nous nous concentrons sur les placements dans ce qui constitue le fondement de l'économie mondiale, soit les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre expertise opérationnelle, notre présence mondiale et nos importants capitaux dans tout ce que nous entreprenons.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, nous gagnons des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisés.

Activités

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires de 219 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et gagne des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, l'entreprise de gestion d'actifs gagne :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. un intéressement aux plus-values, qui permet à notre entreprise de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;

3. des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, qui sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 127 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans ses fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à ces stratégies axées sur des instruments perpétuels, notre entreprise gagne :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de ses fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés. Ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur ses fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 72 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Notre entreprise gagne des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable, aux solutions de durabilité et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 48 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 16,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- BEP détient l'un des portefeuilles cotés en bourse axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.

Activités

Hydroélectricité

- Nous investissons dans 229 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 87 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 159 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 20 085 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 125 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 6 935 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 7 141 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire

- Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 149 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 3 957 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 2 756 GWh sur une base proportionnelle.

Transition énergétique

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée comprennent 6 238 installations pour une capacité installée de 2 055 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 912 GWh sur une base proportionnelle.
- Nos activités de stockage ont une capacité installée de 4 271 MW à nos 23 installations et deux réseaux hydrographiques en Amérique du Nord et en Europe.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 3 600 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 12 % de la production d'énergie de BEP.
- En 2022, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$/MWh par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046.

- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 27 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 24,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- BIP est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Au cours de l'exercice, nous avons vendu nos placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 60 000 km de lignes de transport et de distribution d'électricité en exploitation en Australie, environ 4 200 km de conduites de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Inde et environ 2 900 km de lignes de transport au Brésil, dont environ 2 000 km sont en service.
- Nos activités de distribution commerciale et résidentielle fournissent des services d'infrastructure d'énergie résidentielle à environ 2,3 millions de clients par année aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et au Royaume-Uni, et environ 540 000 services de compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada et aux États-Unis. Nous détenons et exploitons environ 7,8 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 1,7 million de compteurs intelligents installés en Australie et en Nouvelle-Zélande. Nous fournissons des services de réparation à domicile à environ 8,2 millions de clients, aux termes de 16,1 millions de contrats en Amérique du Nord et dans la région de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent 11 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie, et nous fournissons environ 30 millions de tonnes par année par l'intermédiaire de notre terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis et environ 85 millions de tonnes par année par l'intermédiaire de notre installation d'exportation en Australie.
- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l'Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer au Brésil.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 3 800 km d'autoroutes au Brésil, au Pérou et en Inde.
- Ces activités se composent de réseaux qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à environ 600 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Il y a 17 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d'environ 5,7 Gpi³ par jour au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 10 600 km de gazoducs au Canada, ce qui comprend des gazoducs de longue distance, des gazoducs conventionnels ainsi que des pipelines collecteurs de gaz naturel et un complexe pétrochimique.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons environ 207 000 tours de télécommunications en service en Inde, en France, en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, environ 46 600 km de câble à fibre optique en France, au Brésil et en Nouvelle-Zélande et plus de 70 systèmes d'antennes distribués situés principalement au Royaume-Uni. En outre, nous avons environ 880 000 raccordements de fibre jusqu'aux locaux des abonnés en France et en Australie et deux fonderies de semi-conducteurs aux États-Unis.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons 50 centres de données représentant une capacité nominale critique d'environ 230 MW.
- Ces activités fournissent des infrastructures et des services essentiels aux secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications et sont protégées par des contrats à long terme qui évoluent avec l'inflation.

Capital-investissement

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 65 % dans BBU. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et sa capitalisation boursière était de 3,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement, comme notre entreprise d'aménagement résidentiel au Brésil, dont les activités comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale, et qui se concentre sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Activités

Services commerciaux

- Notre société d'assurance hypothécaire résidentielle est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, fournissant de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Notre entreprise de services de soins de santé en Australie offre aux médecins et aux patients l'accès à des salles d'opération, du personnel infirmier, des chambres et d'autres soins et produits essentiels.
- Nous offrons des services de construction axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont généralement administrés en vertu de contrats relatifs à la conception et à la construction, ce qui comprend l'approvisionnement fait selon un prix et un programme des travaux déterminés. Nous offrons également des services à des courtiers immobiliers résidentiels par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada.
- Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires est un fournisseur de premier plan de logiciels d'exploitation commerciale infonuagiques pour les concessionnaires et les fabricants d'équipement d'origine de l'ensemble du secteur de l'automobile et des secteurs connexes.
- Les placements incluent également notre entreprise de carburants pour véhicules routiers disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage, d'un réseau de distribution étendu et de relations clients diversifiées à long terme.

Services d'infrastructures

- Notre participation dans notre entreprise de services de technologie nucléaire fait de nous le plus grand fournisseur de services d'infrastructures dans le secteur de la production d'énergie, et nous tirons une grande partie de notre bénéfice des services récurrents de rechargement du combustible et d'entretien, principalement en vertu de contrats à long terme. Notre entreprise de services de technologie nucléaire est le fabricant d'équipement d'origine ou le fournisseur de technologie d'environ 50 % des centrales nucléaires commerciales dans le monde et assure la prestation de services pour près des deux tiers du parc d'exploitation mondial.
- Nous offrons aussi, par l'intermédiaire de notre participation dans notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier, des services au secteur de la production pétrolière extracôtère, et nous exerçons nos activités dans la mer du Nord, au Canada et au Brésil. Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier fournit des services de transport, de production pétrolière extracôtère, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtères.
- Notre participation dans notre entreprise de services d'accès aux travaux nous permet de fournir des échafaudages et des services connexes sur les marchés industriel et commercial, et nous offrons ainsi des services à plus de 30 000 clients dans 30 pays. La taille et la réputation de notre entreprise de services d'accès aux travaux à titre de chef de file en matière de productivité et d'innovation technique lui confèrent des avantages concurrentiels dans un secteur fragmenté.

- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires est un fournisseur de premier plan d'espaces de travail modulaires en Europe et en Asie-Pacifique.
- Nous détenons une entreprise de services de loterie qui est un fournisseur de produits, de services et de technologies de premier plan dans l'ensemble du secteur des loteries dans plus de 50 pays.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique.
- Nous investissons dans une entreprise de stockage d'énergie évolué, qui est un chef de file mondial dans la fabrication de batteries d'automobiles pouvant alimenter aussi bien les véhicules à moteur à combustion interne que les véhicules électriques.
- Nous investissons dans un fabricant de premier plan d'une vaste gamme d'électrodes de graphite de grande qualité. Cette entité en exploitation est une entreprise hautement capitalistique présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique pour se développer et assurer une exploitation rentable.
- Notre entreprise d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil fournit des services de collecte, de traitement et de distribution des eaux et eaux usées à une vaste gamme de clients résidentiels et gouvernementaux.
- Nous détenons un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage.
- Nous détenons également une entreprise de solutions d'énergie solaire, qui est un distributeur de premier plan de solutions d'énergie solaire pour le marché de la production décentralisée au Brésil.

Aménagement résidentiel

- Nos activités d'aménagement résidentiel au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Immobilier

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs immobiliers par l'intermédiaire de notre participation économique de 100 % dans BPG.
- BPG détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Les actifs détenus directement comprennent notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, qui est exploitée par l'intermédiaire de Brookfield Residential Properties ULC.
- Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en trois sous-secteurs. Les sous-secteurs sont fondés sur notre stratégie visant à maintenir un portefeuille irremplaçable d'emblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours (« Immeubles principaux »), à maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ») ou à réinvestir le capital reçu des fonds (« Placements à titre de commanditaire »).

Activités

Immeubles principaux

- Nous détenons des participations dans certains des immeubles de bureaux les plus emblématiques sur la planète, notamment les immeubles One Manhattan West, à New York, et Canary Wharf, à Londres, et nous exploitons ces immeubles. Nous misons sur des actifs immobiliers de grande qualité situés dans certaines des villes les plus prisées du monde parce que nous avons constaté que ces derniers affichent des rendements supérieurs sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques. Ces 64 immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie de 33 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 19 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, et nous exploitons ces centres commerciaux. Nous avons l'intention de conserver des participations à long terme dans ces actifs emblématiques, comme Ala Moana, à Hawaï, et Fashion Show, à Las Vegas.
- Nous aménageons des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement et de réaménagement actifs se composent de trois sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles résidentiels et de deux sites d'hôtels, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier, et nous exploitons ces 68 immeubles totalisant une superficie de 59 millions de pieds carrés. Ces actifs représentent des immeubles présentant un potentiel de réalisation et d'amélioration opérationnelle transitoire. Ils génèrent des taux de rendement à court terme attrayants, car nous acquérons des actifs offrant de moins bons rendements et améliorons leurs activités. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs afin d'en réinvestir le produit.
- Les immeubles de bureaux sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Sydney et Rio de Janeiro.
- Nous détenons également 90 immeubles de commerce de détail, qui couvrent une superficie de 86 millions de pieds carrés, dont nous cherchons à maximiser le rendement par la location ou le réaménagement d'immeubles de commerce de détail existants ou, dans certains cas, par l'ajout d'une composante à usage mixte comme une section résidentielle ou des locaux pour bureaux. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs.

Placements à titre de commanditaire

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail au sein de nos activités liées aux immeubles principaux et aux immeubles destinés à la transition et à l'aménagement.
- Notre stratégie en matière de placements à titre de commanditaire est d'acquérir des actifs de première qualité à escompte par rapport au coût de remplacement ou à la valeur intrinsèque, de mettre en œuvre des stratégies clairement définies en ce qui a trait aux améliorations opérationnelles et de dégager des rendements avantageux par l'entremise de la croissance du bénéfice d'exploitation net et des profits réalisés à la liquidation.
- Notre portefeuille de placements à titre de commanditaire se compose d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des biens à bail hypernet, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles à usage mixte, des actifs de logistique, des actifs liés aux sciences de la vie, des résidences pour aînés, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, les activités visant à favoriser la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et de nos sociétés liées perpétuelles et à fournir les capitaux nécessaires à l'ensemble de l'organisation. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, que nous avons organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires.

ii) Au niveau de nos sociétés liées perpétuelles :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés liées perpétuelles pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Les sociétés liées perpétuelles sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

iii) Au niveau de notre entreprise de gestion d'actifs :

- Chaque placement sous-jacent (qu'il soit détenu directement ou dans une société liée perpétuelle) est habituellement financé de manière autonome.
- Les emprunts au niveau des fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

Notre approche globale consiste à maintenir des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus.

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de nos sociétés liées perpétuelles et de notre entreprise de gestion d'actifs, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos sociétés liées perpétuelles soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires;
- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure, toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;
- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Capacités d'exploitation

Synergies entre les stratégies

Nous sommes d'avis que la séparation des activités commerciales permet d'établir des structures du capital et de réaliser des occasions de croissance ciblées, tandis que la collaboration permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleurs résultats pour toutes nos entreprises de premier plan sur le marché. La Société et ses entreprises de premier plan sur le marché sont stratégiquement alignées pour que leur performance soit solide et que les parties prenantes en tirent d'excellents résultats.

La collaboration entre les professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont plus de 2 500, et les quelque 200 000 employés actifs dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives. Les compétences complémentaires de nos employés nous permettent de gérer le risque opérationnel, de réaliser des efficiences opérationnelles et d'améliorer les rendements.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour nos fonds à durée de vie limitée, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas de nos fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter nos capitaux générant des honoraires. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Exécution partagée	Surveillance et coordination
Maintenir une culture de gestion des risques efficace afin d'harmoniser notre stratégie d'affaires et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous respectons un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, qui comprennent le capital humain, les changements climatiques, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

Effectif

Nous comptons sur les services de plus de 2 500 professionnels en matière de placement et d'environ 200 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 3 mars 2023, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 108 à 134 de notre rapport de gestion, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (LES « FACTEURS ESG »)

Les facteurs ESG et Brookfield

Notre philosophie d'affaires repose sur notre conviction qu'il est fondamental d'agir de manière responsable à l'égard de nos parties prenantes pour exploiter une entreprise productive, rentable et durable, et que création de valeur et développement durable sont des objectifs complémentaires. Ce point de vue s'appuie sur ce que nous avons appris tout au long de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs à long terme, dont bon nombre constituent le fondement de l'économie mondiale. Fidèles à notre orientation à long terme, nous avons de solides programmes liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de nos entreprises et de nos activités sous-jacentes, ce qui a toujours été une grande priorité pour nous.

Bien que les principes relatifs aux facteurs ESG aient toujours fait partie de la façon dont nous gérons notre entreprise, nous avons officialisé notre approche en publiant les principes relatifs aux facteurs ESG de Brookfield en 2016. En 2022, nous avons élaboré une politique mondiale relative aux facteurs ESG qui englobe nos pratiques liées à la concrétisation de nos principes relatifs aux facteurs ESG. Ce document codifie notre engagement de longue date à l'égard de l'intégration des facteurs ESG à notre prise de décisions et à nos activités de gestion d'actifs au quotidien. Cette politique est examinée annuellement et mise à jour au besoin par les membres de la haute direction de Brookfield ainsi que par chacune des divisions de Brookfield. Notre politique relative aux facteurs ESG décrit notre approche à l'égard des facteurs ESG, laquelle repose sur les principes directeurs suivants :

Atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement :

- S'efforcer de réduire au minimum l'impact environnemental des activités et améliorer notre utilisation efficiente des ressources au fil du temps.
- Atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Assurer le bien-être et la sécurité des employés :

- Favoriser un milieu de travail positif fondé sur le respect des droits de la personne, la valorisation de la diversité et une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, de la violence ou du harcèlement en milieu de travail.
- Appliquer des pratiques de santé et de sécurité de haut niveau pour atteindre l'objectif d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité.

Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance :

- Respecter les normes d'éthique les plus élevées en exerçant des activités conformément à notre code de déontologie des affaires.
- Maintenir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence et à la participation active.

Être une entreprise socialement responsable :

- Veiller à ce que les intérêts, la sécurité et le bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités soient intégrés à nos décisions d'affaires.
- Favoriser la philanthropie et le bénévolat de nos employés.

Gouvernance liée aux facteurs ESG

Le maintien de solides programmes liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de nos entreprises et de leurs activités sous-jacentes a toujours été une grande priorité. Brookfield comprend qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. En définitive, il incombe au conseil d'administration de Brookfield, par l'entremise de son comité de gouvernance et des mises en candidature, de superviser la stratégie de Brookfield en ce qui a trait aux facteurs ESG, et tout au long de l'exercice, il reçoit régulièrement des mises à jour sur les initiatives liées aux facteurs ESG de la société.

Les programmes liés aux facteurs ESG de Brookfield sont pris en charge par des membres de la haute direction et des experts au sein de notre secteur de la gestion d'actifs, à qui revient la responsabilité première de diriger les initiatives liées aux facteurs ESG en fonction des impératifs commerciaux, de l'évolution du secteur et des meilleures pratiques. Ce modèle permet de tirer parti de l'importante expertise sectorielle et opérationnelle de Brookfield et d'harmoniser nos priorités en matière de facteurs ESG. Dans chaque cas, nos initiatives liées aux facteurs ESG sont appuyées par des professionnels en gestion d'actifs de chacune de ces parties prenantes.

Intégration des facteurs ESG dans le processus de placement

Au cours de la phase initiale du contrôle diligent d'un placement, nous définissons de façon proactive les occasions et les risques significatifs relatifs aux facteurs ESG liés à l'actif en question. Nous tirons parti de notre expertise en matière de placements et d'exploitation et nous suivons les lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG de Brookfield, qui comprennent des directives d'engagement publiées par le Sustainability Accounting Standards Board (le « SASB »). En 2022, nous avons amplifié nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG en ajoutant une évaluation exhaustive des risques liés aux changements climatiques. Nous avons également ajouté une évaluation distincte des risques liés aux droits de la personne et à l'esclavage moderne à nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG, dans le but d'atténuer les risques d'esclavage moderne et de violations des droits de la personne, y compris en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement. Nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes et des conseillers tiers, au besoin.

Tous les placements effectués par Brookfield doivent être approuvés par le comité de placement concerné, qui prend sa décision en fonction d'un ensemble de lignes directrices. Pour faciliter cette tâche, les équipes de placement présentent au comité tous les renseignements significatifs concernant le placement, y compris, entre autres, les avantages de la transaction de même que les risques significatifs et les principales mesures d'atténuation et occasions d'amélioration, notamment en ce qui concerne les risques liés à la corruption, les risques liés à la santé et à la sécurité et les enjeux environnementaux et sociaux ainsi que d'autres facteurs ESG.

Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées aux facteurs ESG. Brookfield cherche à faire progresser les initiatives liées aux facteurs ESG et à améliorer la performance liée aux facteurs ESG afin de favoriser la création de valeur à long terme, ainsi que de gérer les risques connexes. Nous avons observé et continuons de constater une forte corrélation entre la gestion de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements. Il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés aux facteurs ESG tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de l'équipe de placement concernée. Il est important de conjuguer la responsabilité et l'expertise locales avec les capacités de placement et d'exploitation de Brookfield pour gérer un large éventail de types d'actifs dans l'ensemble des territoires couverts.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous établissons des plans d'affaires solides qui présentent le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les facteurs ESG. Nous préparons également des données qualitatives et quantitatives qui résument la performance du placement en ce qui a trait aux facteurs ESG et qui fournissent une compréhension globale de la façon dont Brookfield a géré le placement.

Un sommaire de certaines des initiatives liées aux facteurs ESG que nous avons entreprises en 2022 est présenté ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield.

Facteurs environnementaux

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements demeurent des facteurs importants à prendre en considération, et Brookfield a réalisé des progrès à l'égard d'un certain nombre de ces facteurs.

Alignement des pratiques sur les recommandations du GIFCC

Depuis qu'elle a adhéré aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC ») en 2021, Brookfield a réalisé des progrès en ce qui a trait à la conformité à ces recommandations relatives aux informations à fournir. Au cours de la dernière année, nous avons effectué un examen de la gestion des risques climatiques afin de mieux comprendre les risques physiques et liés à la transition énergétique ainsi que le profil d'occasions dans l'ensemble de nos entreprises. Nous tirons parti des résultats de cet examen afin de repérer les occasions d'amélioration en ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers, et nous continuons de travailler à l'intégration de ces facteurs à l'entreprise de gestion d'actifs de Brookfield ainsi qu'à ses entreprises en exploitation et aux sociétés comprises dans son portefeuille. La méthode de gestion des risques climatiques de Brookfield est conforme aux recommandations du GIFCC, et nous nous préparons à publier notre premier rapport lié au GIFCC, soit celui pour 2022, au premier semestre de 2023.

Volonté d'atteindre la carboneutralité

Brookfield est signataire du projet Net Zero Asset Managers (le « projet NZAM »), ce qui renforce sa détermination à soutenir la transition vers une économie carboneutre. Le projet NZAM regroupe des gestionnaires d'actifs internationaux qui s'engagent à viser l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. Afin de respecter cet engagement, notre entreprise de gestion d'actifs commence à tenir compte des émissions, à prioriser les réductions d'émissions dans l'ensemble des activités de Brookfield et à travailler à la publication d'informations à fournir conformément aux recommandations du GIFCC.

En 2022, nous avons soumis notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité d'ici 2030, énonçant notre engagement visant la réduction des émissions de deux tiers d'ici 2030 pour une tranche de 147 G\$ de nos actifs sous gestion (environ un tiers), par rapport à 2020, soit l'année de référence¹.

¹ Exprimé en pourcentage du total des actifs sous gestion, en excluant Oaktree Capital Management.

L'affectation de capitaux à des solutions de lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de l'engagement envers l'atteinte de la carboneutralité de Brookfield. Notre objectif intermédiaire d'émissions vise les actifs de l'ensemble de nos entreprises, notamment celles dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, du capital-investissement et de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique. Pour fixer notre objectif intermédiaire, nous nous sommes concentrés sur les placements qui respectent les critères suivants :

- i) nous détenons le contrôle et exerçons ainsi suffisamment d'influence sur les résultats;
- ii) il était possible de repérer et de mettre en œuvre des mesures applicables à court terme;
- iii) nous avons déterminé que la valeur du placement devrait augmenter sur sa durée de vie.

Nous avons l'intention d'augmenter chaque année, ou aussi fréquemment que possible, la proportion d'actifs qui sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité, pour en arriver, comme nous le souhaitons, à 100 % au fil du temps. Notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité comprend les émissions de portée 1 et de portée 2 des sociétés comprises dans le portefeuille de Brookfield, ou sinon la majorité des « émissions financées »¹.

Afin de favoriser notre progression vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité, nous avons mis l'accent, au cours du dernier exercice, sur la formation d'équipes et l'affectation de ressources additionnelles en vue de faciliter la création de plans de décarbonisation crédibles pour la totalité de nos actifs sous gestion. Ce travail nous amène à axer nos efforts en vue de l'atteinte de la carboneutralité sur les placements les plus susceptibles de donner des résultats positifs mesurables.

Outre le travail que nous entreprenons à l'égard de nos actifs existants, nous avons récemment lancé le BGTF, le fonds de transition énergétique le plus important du genre à l'échelle mondiale, avec un montant de 15 G\$ dédié à l'accélération de la transition mondiale vers la carboneutralité. Le BGTF est un élément important de notre stratégie de carboneutralité et il ne recherchera que des occasions où nous pourrions avoir une incidence positive mesurable, notamment en développant une capacité d'énergie propre additionnelle ou en décarbonisant les entreprises à forte intensité de carbone.

Facteurs sociaux

Diversité, équité et inclusion

Nous reconnaissons que la qualité, les capacités et l'engagement de nos gens sont les moteurs de notre succès dans l'ensemble de nos entreprises. Le perfectionnement de plus de 2 500 employés en gestion d'actifs et en placement et le maintien de leur engagement constituent par conséquent certaines de nos principales priorités. Nous visons à créer un environnement qui repose sur des relations solides et qui favorise le perfectionnement de notre main-d'œuvre, et au sein duquel des personnes de divers horizons peuvent prospérer. En 2022, nous avons continué de nous assurer que nos efforts en matière d'attraction et de maintien en poste des talents ainsi qu'en matière de diversité, d'équité et d'inclusion soient conformes aux pratiques exemplaires.

Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion a été mûrement réfléchi et est intégrée à nos processus et à nos projets de développement du capital humain. Le fait d'avoir une main-d'œuvre diversifiée renforce notre culture de collaboration et notre capacité à former les membres de l'équipe et à maintenir l'engagement de la main-d'œuvre. Nous cherchons à favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif en nous assurant que nos dirigeants comprennent leur rôle dans la création d'un milieu inclusif et en cherchant toujours à mettre en œuvre des processus rigoureux de gestion des talents qui visent à atténuer l'incidence des préjugés inconscients. Nous sommes d'avis que ces priorités sont essentielles à l'amélioration de la diversité et de l'inclusion au sein du milieu de travail, où l'avancement professionnel est directement lié au rendement et à l'harmonisation avec nos valeurs de la prise de décisions en intense collaboration et selon une orientation à long terme.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail continuent de faire partie intégrante de la gestion de nos entreprises. Comme le risque lié à la santé et à la sécurité varie selon les industries, les secteurs et la nature des activités, il est important pour nous que nos entreprises en exploitation soient directement responsables de la gestion des risques et de la présentation de l'information s'y rapportant dans le cadre de leurs activités, et que Brookfield offre du soutien et une surveillance stratégique au conseil d'administration de l'entreprise (ou à un organisme de gouvernance semblable). Pour plus de détails sur notre cadre de santé et de sécurité, en ce qui a trait à nos entreprises en exploitation, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield.

¹ Exclut les émissions de portée 3 dans les placements sur lesquels Brookfield n'exerce pas de contrôle.

Droits de la personne et esclavage moderne

Brookfield est résolue à mener ses activités de manière éthique et responsable. Nous continuons de travailler à identifier et à prévenir les violations potentielles des droits de la personne et l'esclavage moderne dans notre contexte commercial, y compris les chaînes d'approvisionnement, et nous cherchons des moyens de favoriser la promotion des droits de la personne. En matière de droits de la personne, y compris la lutte contre l'esclavage moderne, notre approche se veut à la mesure des risques auxquels nous sommes confrontés, qui varient en fonction du territoire, de l'industrie et du secteur. Brookfield a une politique sur l'esclavage moderne et la traite des personnes qui fournit des directives sur les mesures visant à prévenir et à détecter l'esclavage moderne. En outre, nous avons instauré plusieurs autres politiques et procédures qui fournissent des directives sur l'identification des risques liés aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne et les mesures à prendre pour atténuer ces risques. Il s'agit notamment de notre code de conduite, de nos directives de gestion des fournisseurs, y compris le code de conduite des fournisseurs, de nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG, de notre politique anticorruption, de notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions commerciales et de notre politique de dénonciation. Les équipes de la haute direction des sociétés comprises dans notre portefeuille sont chacune chargées d'identifier et de gérer les risques liés aux droits de la personne, y compris l'esclavage moderne, pour leur entreprise.

Tous les employés reçoivent une formation sur l'esclavage moderne dans le cadre du processus d'intégration et ont accès à de la formation continue, au besoin. Ils peuvent aussi recevoir, selon leur rôle et leur région, une formation supplémentaire, en particulier les employés qui exercent des fonctions comportant un risque accru, comme l'approvisionnement. Nous encourageons également les employés, les fournisseurs et les partenaires commerciaux à faire part de leurs préoccupations conformément à notre politique de dénonciation.

Nous sommes conscients du fait que les risques liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des personnes sont complexes et en constante évolution, et nous continuerons de travailler à l'atténuation de ces risques dans le cadre de nos activités.

Gouvernance

Nous reconnaissons qu'une gouvernance solide est essentielle à la durabilité des activités commerciales, et nous visons à mener nos activités conformément aux normes éthiques et juridiques les plus élevées.

Gestion des ressources et mobilisation

Brookfield est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'actifs réels à l'échelle mondiale. En gérant nos actifs, nous utilisons notre approche de gestion active des actifs pour collaborer directement avec les sociétés comprises dans notre portefeuille afin de faciliter la mise en œuvre de saines pratiques relatives aux facteurs ESG, essentielles à la résilience des entreprises, tout en créant de la valeur à long terme pour nos investisseurs et les parties prenantes.

De plus, Brookfield suit ses lignes directrices relatives au vote par procuration pour s'assurer que nous exerçons les droits de vote afférents aux procurations dans l'intérêt supérieur de nos investisseurs, conformément aux conventions de vote par procuration applicables et conformément au mandat de placement. Bien que nos placements dans des titres cotés en bourse soient modestes par rapport à nos actifs sous gestion, nous avons jugé important de consigner officiellement la variété des facteurs ESG que nous évaluons pour déterminer si un vote par procuration est dans l'intérêt du client, y compris l'égalité des sexes, la diversité au sein du conseil, l'écologie et la durabilité, les changements climatiques, l'éthique, les droits de la personne, et la sécurité et la confidentialité des données. Dans le cadre de nos lignes directrices en matière de vote par procuration, Brookfield a créé un comité de vote par procuration composé de hauts dirigeants de Brookfield et qui supervise le vote par procuration dans l'ensemble de nos placements. Ces lignes directrices confirment également notre ferme engagement envers les pratiques relatives aux facteurs ESG, ainsi que notre position concernant le risque climatique, les droits de la personne, la diversité, l'équité et l'inclusion.

Réglementation liée aux facteurs ESG

Nous visons à maintenir de solides pratiques de gouvernance, et nous surveillons activement la proposition de lois, de réglementation et de pratiques du marché en matière de gestion des facteurs ESG, ainsi que leur évolution, dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Cela inclut, par exemple, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'UE et le règlement sur la taxonomie de l'UE, ainsi que la création récemment annoncée de l'International Sustainability Standards Board. Nous nous efforçons d'améliorer et d'affiner continuellement nos processus en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles normes et pratiques exemplaires dans le secteur.

Confidentialité des données et cybersécurité

La confidentialité des données et la cybersécurité demeurent pour nous les principaux aspects à prendre en considération en ce qui a trait aux facteurs ESG. En 2022, nous avons entrepris des initiatives visant à accroître davantage nos capacités en matière de protection des données et de renseignement sur les menaces, et nous avons travaillé à l'amélioration de nos processus de gestion des risques liés aux tiers. Nous examinons et mettons à jour notre programme de cybersécurité chaque année, et une partie externe effectue régulièrement des évaluations du niveau de maturité de notre programme en se fondant sur le cadre de cybersécurité du NIST. Enfin, en plus de la formation obligatoire continue en matière de cybersécurité offerte à tous les employés, nous avons amélioré nos simulations d'hameçonnage pour y inclure des simulations plus évoluées et l'ingénierie sociale.

Affiliations et partenariats liés aux facteurs ESG

Enfin, nous continuons d'aligner nos pratiques commerciales sur les cadres en matière d'investissement responsable et contribuons activement à des forums sectoriels et à d'autres organisations. Nous sommes l'un des signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies, ce qui démontre que nous avons continuellement à cœur l'investissement responsable et les pratiques exemplaires relatives à la gestion des facteurs ESG. En tant que participant à des organisations comme celles des Principes pour l'investissement responsable, du GIFCC et du projet NZAM, nous sommes déterminés à assurer une mobilisation et une gestion constantes et à promouvoir, tant auprès des sociétés comprises dans notre portefeuille qu'auprès du secteur de la gestion d'actifs en général, d'excellentes pratiques liées à la gestion des facteurs ESG conçues de manière à accroître la valeur de nos actifs et de nos activités. De plus, en étant membres de ces organisations et d'autres forums du secteur, nous participons activement aux discussions visant à favoriser la sensibilisation aux facteurs ESG dans les marchés privés et publics et à améliorer nos rapports et nos protocoles conformément aux pratiques exemplaires en constante évolution.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de toutes les parties prenantes, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses parties prenantes, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération de la direction, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance/Governance Documents.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose des administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 9 juin 2023, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,5}	2015	Ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Company, un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER	2013	Vice-président du conseil, Brookfield Corporation
ANGELA F. BRALY ^{1,2}	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint, Inc. (maintenant connue sous la dénomination Elevance Health, Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL	1979	Président du conseil, Brookfield Partners Foundation
BRUCE FLATT	2001	Chef de la direction, Brookfield Corporation et Brookfield Asset Management Ltd.
JANICE FUKAKUSA ^{1,2}	2020	Ancienne chef de l'administration et chef des finances, Banque Royale du Canada, une société multinationale canadienne de services financiers
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5}	2008	Ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un fabricant de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON	2018	Vice-président du conseil, Brookfield Corporation
HOWARD S. MARKS	2020	Coprésident du conseil, Oaktree Capital Group, LLC
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3}	2006	Président du conseil, Brookfield Corporation et vice-président du conseil, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2,4}	2017	Ancien chef de la direction, Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
LORD O'DONNELL	2013	Président du conseil de Frontier Economics Limited, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
HUTHAM S. OLAYAN ^{1,5}	2021	Présidente du conseil, The Olayan Group et ancienne présidente et chef de la direction, Olayan America, un investisseur international privé
SEEK NGEE HUAT ^{1,3}	2012	Ancien président, GIC Real Estate Pte Ltd. et ancien président du conseil, Global Logistic Properties Ltd. et président du conseil, GLP IM Holdings Limited
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4}	2012	Ancienne vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. Administrateur indépendant

2. Membre du comité d'audit

3. Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération

5. Membre du comité de gestion des risques

Elyse Allan, Jeffrey Blidner, Jack L. Cockwell, Janice Fukakusa et Brian D. Lawson habitent à Toronto, au Canada. Angela Braly habite à Marco Island ainsi qu'à Indianapolis, aux États-Unis. Frank McKenna habite à Toronto et à Cap-Pelé, au Canada. Rafael Miranda habite à Madrid, en Espagne. Seek Ngee Huat habite à Singapour. Diana Taylor, Howard Marks et Hutham Olayan habitent dans l'État de New York, aux États-Unis. Bruce Flatt habite à New York, aux États-Unis, à Londres, au Royaume-Uni et à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Maureen Kempston Darkes habite à Lauderdale-by-the-Sea, aux États-Unis et à Toronto, au Canada. Lord O'Donnell habite à Londres, au Royaume-Uni.

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Lawson qui était chef des finances de la Société avant sa nomination en 2020 au poste de vice-président du conseil.

Hauts dirigeants de la Société

Les noms des hauts dirigeants de la Société au 3 mars 2023, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous :

Hauts dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
BRUCE FLATT	Chef de la direction	2002
NICHOLAS H. GOODMAN	Président et chef des finances	2022

Nicholas H. Goodman habite à Toronto, au Canada.

Tous les hauts dirigeants occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Goodman, qui a été chef des finances de Brookfield Renewable Partners puis chef des finances et associé directeur de la Société avant sa nomination en août 2022 au poste de président.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des hauts dirigeants

Depuis plus de 50 ans, les cadres dirigeants de la Société détiennent une part importante de leur placement en actions de catégorie A, en plus d'assurer la gestion des actions de catégorie B en partenariat les uns avec les autres. Ce partenariat, qui se compose notamment de cadres dirigeants actuels et anciens de la Société (individuellement, un « partenaire », et collectivement, les « partenaires »), joue un rôle déterminant pour assurer une planification ordonnée de la relève de la direction tout en favorisant une culture de solide gouvernance et de respect mutuel, un engagement en faveur de l'excellence et de la réussite collectives et une orientation sur la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Nous croyons que le partenariat favorise un processus décisionnel entrepreneurial et collaboratif, qui cadre avec les intérêts à long terme de la Société. La solidité et la viabilité financières du partenariat sont soutenues par l'importance constamment accordée au renouvellement, alors que des membres de longue date agissent comme mentors auprès de nouvelles générations de dirigeants et appuient financièrement leur admission en tant que partenaires. Cette notion est déterminante pour le maintien de la culture et de la vision de la Société.

Depuis plusieurs décennies, et après avoir affronté des ralentissements économiques et des perturbations financières, le partenariat a démontré qu'il accorde implacablement la priorité au succès à long terme de la Société afin d'en faire profiter l'ensemble des parties prenantes. Cette orientation à long terme est considérée comme essentielle pour assurer la pérennité de l'entreprise de gestion d'actifs de la Société.

Collectivement, les partenaires détiennent un total d'environ 300 millions d'actions de catégorie A et d'actions échangeables de catégorie A (après dilution). Ces participations économiques se composent principalement i) des actions de catégorie A détenues directement, et indirectement (comme dans le cas des actions de catégorie A détenues par l'entremise de sociétés de portefeuille et de fondations), par les partenaires sur une base individuelle, et ii) des droits de bénéficiaire proportionnels des partenaires à l'égard des actions de catégorie A détenues par les entités de placement Partners Limited et Partners Value Investments LP (« PVI »).

Partners Limited et ses sociétés liées sont des sociétés fermées (initialement créées en 1995) qui sont détenues par plus de 50 partenaires individuels. PVI est une société en commandite dont environ 58 % des parts ordinaires sont détenues par Partners Limited, et environ 30 %, par des partenaires individuels. PVI détient environ 130 millions d'actions de catégorie A.

Les actions de catégorie B de la Société sont détenues par BAM Partners Trust (« BAM Partnership »), un groupe de membres de la haute direction de longue date qui ont été désignés pour superviser la gestion des actions de catégorie B et qui détiennent les droits de bénéficiaire dans BAM Partnership, tout comme les blocs de droit de vote de son unique fiduciaire.

En date du 3 mars 2023, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 138 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 8,4 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie, ce qui comprend les actions détenues par les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société en vertu de leurs participations proportionnelles par l'entremise de Partners Limited et de Partners Value Investments LP, du programme d'actions incessibles de la Société ainsi que de tous les autres titres échangeables contre des actions de catégorie A de la Société.

En ce qui a trait à la participation dans les filiales de la Société, en date du 3 mars 2023, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, 578 008 parts de société en commandite de BBU, 275 259 actions échangeables de catégorie A de BBUC, 342 813 parts de société en commandite de BIP, 24 351 actions échangeables de catégorie A de BIPC, 33 893 parts de société en commandite de BEP et 8 474 actions échangeables de catégorie A de BEPC, ou exerçaient une emprise sur ces titres, ce qui représente moins de 1,0 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BN	New York
	BN	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BN.PR.B	Toronto
Série 4	BN.PR.C	Toronto
Série 13	BN.PR.K	Toronto
Série 17	BN.PR.M	Toronto
Série 18	BN.PR.N	Toronto
Série 24	BN.PR.R	Toronto
Série 26	BN.PR.T	Toronto
Série 28	BN.PR.X	Toronto
Série 30	BN.PR.Z	Toronto
Série 32	BN.PF.A	Toronto
Série 34	BN.PF.B	Toronto
Série 36	BN.PF.C	Toronto
Série 37	BN.PF.D	Toronto
Série 38	BN.PF.E	Toronto
Série 40	BN.PF.F	Toronto
Série 42	BN.PF.G	Toronto
Série 44	BN.PF.H	Toronto
Série 46	BN.PF.I	Toronto
Série 48	BN.PF.J	Toronto
Série 51	BN.PF.K	Toronto
Série 52	BN.PF.L	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2022.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	Standard & Poor's	Fitch	Moody's	DBRS
Papier commercial	A-1 ¹	F2	P-2	R-1 (faible)
Déventures et billets de premier rang	A-	A-	A3	A (faible)
Billets subordonnés	BBB	BBB	Baa2	BBB
Actions privilégiées	BBB ²	BBB	Non noté	Pfd-2 (faible)
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque papier commercial, billet de premier rang et déventure, billet subordonné et action privilégiée de la Société est noté par S&P Global Ratings (« S&P »), par Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») et par DBRS Limited (« DBRS ») tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses déventures ainsi que ses billets subordonnés sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à S&P, à Fitch, à Moody's et à DBRS relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par S&P, Fitch, Moody's et DBRS au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les titres de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces titres ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par S&P, Fitch, Moody's ou DBRS, ou par toutes ces agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, les déventures et billets de premier rang, les billets subordonnés et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch³.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

¹ Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (moyen) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-1 sur l'échelle mondiale de S&P.

² Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.

³ CreditWatch souligne l'orientation potentielle d'une notation à court ou à long terme. Elle met l'accent sur les événements identifiables et les tendances à court terme qui pourraient faire en sorte que les notations soient placées sous une surveillance spéciale par S&P.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-1, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-1 attribuée à une obligation à court terme est une notation dans la catégorie la plus élevée accordée par S&P. La capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est solide. La notation A-1 est la plus élevée des six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (moyen) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-1 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (moyen) est la deuxième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Toutefois, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation de BBB a été attribuée aux billets subordonnés de la Société. Une notation BBB attribuée à une obligation indique une capacité adéquate de respecter les engagements financiers. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. La notation BBB est la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Fitch

Les notations de crédit de Fitch relatives aux émetteurs constituent une opinion quant à la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, notamment les intérêts, les dividendes sur actions privilégiées, le remboursement du capital, les réclamations d'assurance ou les obligations des contreparties. Les notations de crédit relatives aux titres et aux obligations d'un émetteur peuvent comporter une attente en matière de recouvrement. Les investisseurs utilisent les notations de crédit à titre d'indications à l'égard de la probabilité de recevoir les sommes qui leur sont dues conformément aux modalités selon lesquelles ils ont investi. Les notations de crédit attribuées par l'agence englobent l'éventail complet des entités provenant des milieux des entreprises, des organisations financières souveraines, des banques, des assurances et des finances publiques (y compris les entités supranationales et sous-nationales) et les titres et autres obligations qu'elles émettent, ainsi que les titres de financement structuré adossés à des créances ou d'autres actifs financiers.

La notation d'un émetteur ou d'une obligation à court terme est toujours fondée sur la vulnérabilité à court terme aux cas de défaut de l'entité évaluée et a trait à la capacité de satisfaire aux obligations financières conformément à la documentation régissant l'obligation visée. Les notations à court terme sont attribuées aux obligations dont l'échéance initiale est considérée à « court terme » en fonction des conventions du marché. Cette échéance est typiquement de 13 mois pour les obligations d'entreprise, souveraines et structurées.

La notation F2 attribuée au papier commercial de la Société indique que cette dernière a une bonne capacité intrinsèque de paiement en temps opportun à l'égard des engagements financiers. La notation F2 est la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation sur l'échelle de notation à court terme de Fitch.

Fitch évalue les obligations à long terme avec des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, Fitch peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ». Fitch évalue les obligations à court terme avec des notations allant de « F1 », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Fitch modifie ses notations en précisant la perspective liée à une notation au moyen de termes comme « stable », « favorable », « en développement » et « défavorable ».

La notation A- attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle comporte des attentes de faible risque de défaillance. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut, néanmoins, être plus vulnérable aux conditions commerciales ou économiques défavorables par rapport à ce qu'il adviendrait en cas de notations plus élevées. L'indicateur moins « (-) » désigne la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que les attentes de risque de défaillance sont actuellement faibles. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme adéquate, mais des conditions commerciales ou économiques défavorables sont plus susceptibles de nuire à cette capacité. L'absence d'un indicateur signifie qu'il s'agit de la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue le papier commercial et les obligations à long terme au moyen de notations allant de « P-1 » et de « Aaa », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « NP » et à « C », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation A3 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est assujettie à un risque de crédit faible et qu'elle est jugée de qualité supérieure-intermédiaire. La notation A3 est la sous-catégorie inférieure de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

La notation Baa2 stable attribuée aux billets subordonnés de la Société indique qu'ils sont assujettis à un risque de crédit modéré et qu'ils sont jugés de qualité intermédiaire et, à ce titre, ils peuvent être dotés de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa2 est la deuxième sous-catégorie supérieure de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevée) », « (moyenne) » et « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation R-1 (faible) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées, et pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (faible) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaillance, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevée) » et « (faible) ». La notation A (faible) attribuée aux débentures et billets de premier rang de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A (faible) est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que leur qualité de crédit est adéquate. La capacité de paiement à l'égard des obligations futures est considérée comme acceptable, mais inférieure de deux échelons à la notation A (faible). Tout comme les billets de premier rang et les débetures, le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (élevée) » ou « (faible) ». L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation Pfd-2 (faible) attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont généralement une bonne qualité de crédit. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 (faible) est la sous-catégorie la moins élevée de la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada ou des États-Unis de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la NYSE, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la NYSE.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de placement pertinente.

Notre programme de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuels de la Société, qui sont des résidents des États-Unis ou du Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans déboursier de frais ni de commissions.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés le 12^e jour de chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 51, de la Société. Des dividendes sont versés le premier jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année sur les actions privilégiées de catégorie A, série 52, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

¹ La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2022, 2021 et 2020, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2022, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	2022	2021	2020
<i>Par action de catégorie A et de catégorie B^{a)}</i>			
Régulière	0,56 \$	0,52 \$	0,48 \$
Spéciale ^{b)}	8,00	0,36	—
<i>Par action privilégiée de catégorie A^{c)}</i>			
Série 2	0,51	0,34	0,38
Série 4	0,51	0,34	0,38
Série 8 ^{d)}	0,75	0,47	0,54
Série 9 ^{d)}	0,58	0,55	0,51
Série 13	0,51	0,34	0,38
Série 15	0,45	0,12	0,24
Série 17	0,91	0,95	0,89
Série 18	0,91	0,95	0,89
Série 24	0,62	0,62	0,56
Série 25 ^{e)}	—	0,24	0,60
Série 26	0,72	0,69	0,65
Série 28	0,70	0,54	0,51
Série 30	0,90	0,93	0,87
Série 32	0,97	1,01	0,94
Série 34	0,85	0,89	0,83
Série 36	0,93	0,97	0,90
Série 37	0,94	0,98	0,91
Série 38	0,69	0,71	0,70
Série 40	0,77	0,80	0,75
Série 42	0,63	0,71	0,72
Série 44	0,96	1,00	0,93
Série 46	1,01	0,96	0,90
Série 48	0,91	0,95	0,89
Série 51 ^{f)}	—	—	—
Série 52 ^{f)}	—	—	—

- a) Les données relatives à la distribution par action de catégorie A et par action de catégorie B précédant et incluant le 1^{er} avril 2020 ont été ajustées pour tenir compte d'un fractionnement d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de la Société à raison de trois pour deux avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.
- b) Distribution de une action de catégorie A et de une action de catégorie B de Brookfield Asset Management Ltd. pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A et actions de catégorie B de la Société détenues à la fermeture des bureaux le 2 décembre 2022, selon le cours de l'action de Brookfield Asset Management Ltd. de 32,00 \$ à la date de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs. Distribution de une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (maintenant Brookfield Reinsurance Ltd.) pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et actions de catégorie B détenues à la fermeture des bureaux le 18 juin 2021.
- c) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.
- d) Toutes les actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, émises et en circulation ont été annulées dans le cadre de l'arrangement lié à Brookfield.
- e) Les actions de série 25 ont été converties en actions de série 24 au 30 juin 2021.
- f) Les actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, ont été émises dans le cadre de l'arrangement lié à Brookfield.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 3 mars 2023, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la treizième série étant constituée de 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 8 881 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 812 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 723 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49;
 - la cinquantième série étant constituée d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, série 50;
 - la cinquante et unième série étant constituée de 4 500 000 actions privilégiées de catégorie A, série 51;
 - la cinquante-deuxième série étant constituée de 4 500 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 52;

- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 3 mars 2023, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 681 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 10 808 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 233 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 3 320 486 actions privilégiées de catégorie A, série 51; 1 177 580 actions privilégiées de catégorie A, série 52; 1 638 923 020 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Compagnie Trust TSX (auparavant appelée Société de fiducie AST [Canada]) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. Compagnie Trust TSX maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. Le coagent des transferts de la Société aux États-Unis est American Stock Transfer & Trust Company, LLC, qui est chargé du transfert des actions de catégorie A depuis son établissement principal situé à Brooklyn, New York.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, les seuls contrats significatifs qui ont été conclus par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui ont été conclus avant le plus récent exercice financier clos et qui sont encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure sont les suivants :

- la convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », à la page 8 de la circulaire de la Société déposée sur SEDAR le 9 mai 2022 (la "circulaire de 2022"), laquelle a été intégrée par renvoi dans cette notice annuelle;
- la convention régissant les questions fiscales décrite ci-dessous.

Un exemplaire de ces documents a été déposé sur SEDAR en tant que contrats significatifs et est disponible au www.sedar.com.

Convention régissant les questions fiscales

Dans le cadre de l'arrangement lié à Brookfield, la Société, le gestionnaire et la société de gestion d'actifs ont conclu la convention régissant les questions fiscales qui régit les droits respectifs et les obligations respectives de chaque partie à l'égard de la répartition des obligations fiscales, de la préparation et de la production des déclarations de revenus, du paiement des impôts, de la direction des contestations fiscales et d'autres questions sur les impôts.

Engagements

La convention régissant les questions fiscales comprend certains engagements habituels quant à la production des déclarations de revenus, au paiement des impôts, à la coopération, à l'entraide, à la conservation des documents et à certaines questions en matière d'administration et de procédure qui touchent les impôts. En règle générale, la convention régissant les questions fiscales prévoit que la partie qui est chargée de produire des documents et d'effectuer des paiements des impôts aux termes de la loi applicable est la partie chargée de la préparation et de la production de ces déclarations de revenus. De plus, la convention régissant les questions fiscales attribue la responsabilité au chapitre des questions fiscales administratives, comme la conservation de documents et la direction et la conduite d'audits, d'examen ou d'autres procédures semblables fiscales. La partie chargée de la préparation et la production d'une déclaration de revenus donnée a, en règle générale, le pouvoir de mener les contestations fiscales liées à la déclaration de revenus en cause, sous réserve de certaines dispositions en matière d'avis, d'aide et de coopération dans la mesure où la résolution de cette contestation fiscale peut avoir une incidence sur l'obligation fiscale de l'autre partie.

La convention régissant les questions fiscales renferme également certains engagements qui, pour la période se clôturant le 9 décembre 2024, peuvent interdire, sauf dans certaines circonstances précises, aux parties de prendre ou de ne pas prendre certaines mesures qui feront en sorte que les transactions préliminaires conclues dans le cadre de la restructuration des activités de la Société effectuée pour faciliter l'arrangement lié à Brookfield (la « réorganisation préalable à l'arrangement »), l'arrangement lié à Brookfield ou toute opération envisagée dans le cadre de la convention d'arrangement daté du 23 septembre 2022 intervenue entre la Société, le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et 2451634 Alberta Inc. parallèlement à l'arrangement lié à Brookfield soit imposé d'une façon qui ne correspond pas à ce qui est prévu dans les avis fiscaux canadiens et américains émis relativement à l'arrangement lié à Brookfield. Les restrictions qui précèdent peuvent limiter pour un certain laps de temps la capacité de la Société, du gestionnaire et des entités exerçant les activités de gestion d'actifs de réaliser certaines opérations stratégiques ou d'autres opérations; cependant, ces restrictions sont conçues en vue de maintenir le traitement fiscal fédéral canadien et américain de l'arrangement lié à Brookfield.

Indemnisation

Aux termes de la convention régissant les questions fiscales, chaque partie convient d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les autres parties et leurs représentants à l'égard de toute perte subie par les autres parties en raison de la violation de tout engagement pris par la partie indemnissante aux termes de la convention régissant les questions fiscales.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario et au sens de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et des règles et règlements applicables adoptés aux termes de celle-ci par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Les bureaux de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. sont situés au 8 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5H 0A9.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des trois administrateurs suivants : Angela F. Braly, Rafael Miranda et Janice Fukakusa, qui est la présidente du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M^{me} Fukakusa est admissible en tant qu'« experte financière désignée ». M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Anthem, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de WellPoint, Inc. de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M^{me} Fukakusa est l'ancienne chef de l'administration et chef des finances de la Banque Royale du Canada, un poste qu'elle a occupé pendant environ dix ans. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne. Il est président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomérat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

En plus de siéger au comité d'audit, M^{me} Fukakusa est actuellement membre des comités d'audit de trois autres sociétés ouvertes. Le conseil a conclu positivement que le fait de siéger simultanément aux comités d'audit des trois autres sociétés ouvertes n'empêche pas M^{me} Fukakusa de s'acquitter efficacement de ses responsabilités à titre de membre du comité d'audit.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2022 de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP et BEPC). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2022 et de 2021.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022			2021		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,6 \$	45,0 \$	47,6 \$	2,6 \$	44,2 \$	46,8 \$
Honoraires liés à l'audit	—	59,2	59,2	—	55,8	55,8
Honoraires liés à la fiscalité	—	3,7	3,7	—	2,5	2,5
Tous les autres honoraires	—	0,5	0,5	—	0,2	0,2
Total	2,6 \$	108,4 \$	111,0 \$	2,6 \$	102,7 \$	105,3 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de la Société, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort et les consentements relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux autres audits légaux, aux services d'expression d'assurance et aux services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires pour services fiscaux se rapportent principalement à la préparation des déclarations fiscales et aux services de conseils en fiscalité.

Tous les autres honoraires. Parmi les autres honoraires, on retrouve certains services de consultation et de services-conseils admissibles.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants exécutifs et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2022 de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2022 concernant les titres de la Société cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2022, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE »).

Période	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BN, auparavant BAM.A)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BN, auparavant BAM)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^{a)}	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^{b)}
	Plafond	Plancher	Moyenne ¹		Plafond	Plancher	Moyenne	
2022								
Janvier ^{c)}	62,88	52,36	57,32	33 401 940	49,74	41,44	45,72	37 464 458
Février ^{c)}	64,07	52,09	57,12	35 509 880	50,88	40,77	45,14	44 326 652
Mars ^{c)}	59,20	53,88	56,35	40 354 580	47,58	42,18	44,77	32 298 310
Avril ^{c)}	59,50	51,62	55,52	24 455 684	48,19	40,46	44,19	29 147 364
Mai ^{c)}	53,61	46,53	50,29	44 232 763	42,32	35,94	39,17	49 489 448
Juin ^{c)}	52,40	45,00	48,27	33 586 784	41,93	34,91	37,98	34 600 646
Juillet ^{c)}	52,07	45,07	48,46	25 223 452	40,81	34,38	37,70	28 038 397
Août ^{c)}	56,13	51,00	53,42	24 594 073	44,05	39,17	41,50	29 728 329
Septembre ^{c)}	54,15	44,80	50,28	44 612 793	41,91	32,79	37,91	36 179 003
Octobre ^{c)}	48,66	41,40	44,21	39 750 281	36,11	30,08	32,46	62 608 027
Novembre ^{c)}	51,72	42,70	47,75	44 168 600	38,71	31,11	35,63	56 693 217
Décembre ^{c)}	51,67	41,78	45,44	48 706 767	38,72	30,54	33,39	73 150 221

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

c) Toutes les informations boursières précédant et incluant le 9 décembre 2022 ont été ajustées pour tenir compte de l'incidence de la scission-distribution du gestionnaire² sur les actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société.

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BN.PR.B, auparavant BAM.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BN.PR.C, auparavant BAM.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2022								
Janvier	15,33	14,26	14,73	144 328	15,16	14,16	14,63	70 241
Février	15,55	14,79	15,19	88 292	15,50	14,84	15,11	152 333
Mars	14,84	13,61	14,11	213 947	14,80	13,70	14,07	119 653
Avril	14,25	12,88	13,75	89 189	14,28	12,99	13,78	46 564
Mai	13,86	12,99	13,45	76 233	13,82	13,05	13,41	28 644
Juin	14,15	12,96	13,56	105 919	14,27	13,07	13,59	62 935
Juillet	13,38	12,56	12,85	86 333	13,19	12,75	12,97	15 578
Août	13,28	12,58	13,02	244 568	13,38	12,76	13,04	52 007
Septembre	13,33	12,51	12,98	81 924	13,29	12,56	13,02	144 500
Octobre	12,88	12,05	12,52	71 876	12,98	12,11	12,55	112 161
Novembre	12,51	11,93	12,21	184 936	12,50	12,00	12,23	32 030
Décembre	13,15	12,30	12,71	143 109	12,99	12,34	12,70	41 865

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 8 (TSX : BAM.PR.E)				Actions privilégiées de catégorie A, série 9 (TSX : BAM.PR.G)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	20,60	20,05	20,31	73 925	20,00	17,55	18,75	5 982
Février	20,50	19,70	20,28	45 500	18,81	17,76	18,38	1 678
Mars	20,00	18,62	19,38	16 207	17,61	17,15	17,42	2 653
Avril	20,32	17,72	18,88	30 359	17,11	14,95	16,31	2 888
Mai	18,73	17,52	18,07	12 022	15,36	15,36	15,36	325
Juin	19,54	18,20	18,81	44 522	16,49	15,46	15,94	2 505
Juillet	18,55	17,97	18,35	27 637	16,39	14,10	15,20	11 367
Août	19,11	18,01	18,53	22 010	15,49	14,70	14,94	6 829
Septembre	19,08	17,74	18,39	31 502	15,31	14,05	14,85	13 035
Octobre	18,74	17,50	17,82	23 087	14,39	13,35	13,92	7 075
Novembre	17,91	16,84	17,37	24 958	14,24	13,20	13,55	2 037
Décembre ^{a)}	18,54	17,20	17,77	14 048	13,75	13,15	13,55	9 194

a) Toutes les actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, ont été annulées en vertu du certificat et des statuts d'arrangement de la Société datés du 9 décembre 2022.

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 13 (TSX : BN.PR.K, auparavant BAM.PR.K)				Actions privilégiées de catégorie A, série 17 (TSX : BN.PR.M, auparavant BAM.PR.M)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	15,37	14,22	14,73	143 307	24,95	24,40	24,69	35 531
Février	15,40	14,86	15,10	119 282	24,55	23,50	24,19	46 905
Mars	14,74	13,81	14,10	137 308	24,16	22,56	23,30	63 068
Avril	14,35	12,50	13,78	78 997	22,88	19,61	21,22	73 657
Mai	13,78	12,72	13,51	43 633	22,10	19,62	20,78	65 910
Juin	14,22	13,00	13,60	116 714	22,19	19,40	20,63	65 630
Juillet	13,20	12,65	12,89	136 792	20,40	19,30	19,69	103 737
Août	13,47	12,83	13,04	276 023	20,90	19,65	20,08	56 868
Septembre	13,25	12,50	12,97	73 067	19,83	17,98	18,96	39 042
Octobre	12,84	12,16	12,56	61 466	19,00	18,16	18,62	60 466
Novembre	12,45	12,00	12,20	102 137	19,35	17,50	18,28	177 831
Décembre	13,01	12,35	12,71	128 378	19,50	17,70	18,38	98 388

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 18 (TSX : BN.PR.N, auparavant BAM.PR.N)				Actions privilégiées de catégorie A, série 24 (TSX : BN.PR.R, auparavant BAM.PR.R)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	24,94	24,30	24,57	58 226	21,96	20,52	21,09	216 462
Février	24,51	23,51	24,14	62 698	21,43	20,03	20,68	89 643
Mars	24,06	22,36	23,13	92 653	20,19	19,00	19,48	93 157
Avril	22,60	19,58	21,05	109 797	19,65	16,06	18,44	80 518
Mai	22,00	19,66	20,68	64 949	18,49	17,20	17,85	45 092
Juin	22,06	19,15	20,50	121 912	19,13	17,00	17,92	76 851
Juillet	19,88	19,21	19,51	87 752	17,17	15,80	16,39	99 650
Août	20,25	19,40	19,84	107 601	17,05	15,60	16,52	58 856
Septembre	19,65	17,85	18,92	80 320	17,05	14,50	15,69	39 526
Octobre	19,12	17,95	18,57	99 565	15,29	13,59	14,53	122 111
Novembre	19,17	17,31	18,15	172 513	15,00	13,97	14,21	137 732
Décembre	19,24	17,61	18,34	145 074	15,63	13,61	14,48	205 363

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 26 (TSX : BN.PR.T, auparavant BAM.PR.T)				Actions privilégiées de catégorie A, série 28 (TSX : BN.PR.X, auparavant BAM.PR.X)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	21,84	20,70	21,48	114 398	19,50	18,00	18,89	115 304
Février	22,78	21,15	21,87	484 772	19,20	17,86	18,71	192 175
Mars	21,51	20,07	20,60	127 508	18,89	17,24	17,97	179 270
Avril	20,59	16,82	19,35	98 121	18,71	16,63	18,10	121 891
Mai	19,45	18,01	18,66	63 680	18,49	17,05	17,85	294 524
Juin ^{a)}	19,98	17,02	18,59	65 068	19,51	16,99	18,10	191 683
Juillet	17,38	16,33	16,83	92 612	18,89	16,43	17,48	401 844
Août	17,49	16,70	17,05	74 189	18,50	17,20	17,97	233 032
Septembre	17,10	14,74	16,14	83 408	18,20	15,72	17,15	175 263
Octobre	15,67	14,25	15,08	121 152	16,85	15,39	16,17	161 480
Novembre	15,66	14,60	14,98	147 917	16,50	15,62	16,03	72 950
Décembre	15,99	14,11	15,05	125 503	17,10	14,94	15,98	122 606

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 30 (TSX : BN.PR.Z, auparavant BAM.PR.Z)				Actions privilégiées de catégorie A, série 32 (TSX : BN.PF.A, auparavant BAM.PF.A)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2022								
Janvier	25,40	24,60	25,02	112 440	25,45	24,84	25,28	189 407
Février	25,24	24,52	24,87	79 736	25,24	24,30	25,28	169 811
Mars	24,81	23,30	24,13	583 867	24,80	23,43	24,19	245 250
Avril	24,90	20,68	23,68	143 091	24,66	21,55	23,46	190 885
Mai	24,69	22,33	23,36	89 468	24,24	22,10	23,06	177 648
Juin	25,20	23,41	24,15	223 166	24,53	22,11	23,06	228 304
Juillet	23,75	21,39	22,75	139 393	22,29	20,60	21,49	143 042
Août	22,93	21,80	22,46	109 263	22,48	20,84	21,89	32 319
Septembre	22,85	20,42	21,87	192 467	22,70	20,21	21,52	103 931
Octobre	21,55	20,29	21,04	214 208	20,72	19,42	20,16	76 043
Novembre	22,33	20,77	21,34	326 938	20,08	19,11	19,55	165 801
Décembre	22,48	20,81	21,66	218 114	20,60	18,10	19,22	133 356

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 34 (TSX : BN.PF.B, auparavant BAM.PF.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 36 (TSX : BN.PF.C, auparavant BAM.PF.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2022								
Janvier	23,99	23,18	23,70	99 937	25,65	24,75	25,05	92 356
Février	23,86	22,93	23,43	166 004	25,00	23,06	24,59	40 399
Mars	23,25	21,81	22,56	129 044	24,65	23,01	23,65	49 462
Avril	23,00	19,52	21,50	101 267	23,09	20,00	21,38	70 494
Mai	22,10	20,00	20,95	95 817	22,70	20,15	21,26	68 785
Juin	22,50	19,89	20,99	93 817	22,48	19,50	20,80	86 017
Juillet	20,30	18,75	19,43	60 019	20,32	19,62	19,99	88 949
Août	20,50	19,05	19,82	67 543	20,97	19,85	20,26	81 271
Septembre	20,45	17,58	19,34	56 146	19,92	18,02	19,18	60 864
Octobre	18,14	16,60	17,55	73 141	19,73	18,35	18,74	60 003
Novembre	18,10	17,25	17,45	124 286	19,53	17,47	18,31	180 563
Décembre	18,35	15,99	17,17	293 268	19,31	18,09	18,66	308 696

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 37 (TSX : BN.PF.D, auparavant BAM.PF.D)				Actions privilégiées de catégorie A, série 38 (TSX : BN.PF.E, auparavant BAM.PF.E)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	25,65	25,18	25,34	63 776	22,55	21,05	22,24	122 700
Février	25,25	23,88	24,65	66 214	22,46	21,42	22,00	57 019
Mars	24,60	22,90	23,62	181 362	21,50	20,36	20,95	60 422
Avril	23,19	20,03	21,59	77 852	21,16	17,27	19,76	68 616
Mai	23,00	20,21	21,41	104 089	20,00	18,70	19,20	34 612
Juin	22,95	19,41	21,31	63 755	20,71	18,25	19,24	51 604
Juillet	20,55	20,03	20,25	41 315	18,83	17,14	17,75	26 691
Août	21,20	20,21	20,58	106 449	18,22	17,10	17,82	301 962
Septembre	20,30	18,32	19,55	95 038	18,25	16,30	17,46	56 863
Octobre	19,80	18,50	19,23	108 343	16,65	15,22	16,09	48 577
Novembre	19,67	17,76	18,51	398 399	16,29	15,42	15,77	52 060
Décembre	19,35	17,81	18,67	256 073	16,38	14,42	15,57	111 179

Période 2022	Actions privilégiées de catégorie A, série 40 (TSX : BN.PF.F, auparavant BAM.PF.F)				Actions privilégiées de catégorie A, série 42 (TSX : BN.PF.G, auparavant BAM.PF.G)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	24,59	23,45	24,21	142 154	23,84	22,80	23,45	61 164
Février	24,27	23,16	23,74	75 174	23,49	21,52	22,88	74 550
Mars	23,49	22,07	22,75	253 082	22,87	21,26	21,94	67 487
Avril	23,56	19,50	21,76	85 646	22,65	18,96	20,97	44 164
Mai	22,18	20,45	21,13	85 340	21,40	19,50	20,16	57 830
Juin	22,36	20,04	21,02	274 174	21,50	18,90	19,95	30 279
Juillet	20,30	18,40	19,35	80 847	18,74	17,15	18,10	44 196
Août	20,19	18,65	19,61	67 793	19,12	17,55	18,34	514 822
Septembre	20,25	17,74	19,20	194 883	18,97	16,70	17,78	78 348
Octobre	18,00	16,87	17,55	153 159	17,28	15,76	16,48	45 824
Novembre	18,02	16,89	17,24	104 632	16,65	15,57	16,06	128 258
Décembre	18,25	16,13	17,13	179 834	16,91	15,30	16,13	98 956

Actions privilégiées de catégorie A, série 44
(TSX : BN.PF.H, auparavant BAM.PF.H)

Actions privilégiées de catégorie A, série 46
(TSX : BN.PF.I, auparavant BAM.PF.I)

Période 2022	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	27,15	26,90	27,02	54 075	25,48	25,15	25,26	137 034
Février	27,25	27,00	27,08	80 767	25,34	25,20	25,25	47 877
Mars	27,22	25,80	26,32	69 441	26,76	25,22	26,17	198 410
Avril	26,39	24,27	25,52	115 152	26,82	24,81	25,84	280 242
Mai	25,88	24,52	25,28	88 741	25,70	24,72	25,24	64 806
Juin	26,65	25,47	25,98	77 699	26,49	25,60	26,10	230 847
Juillet	25,99	25,02	25,46	165 113	26,19	24,66	25,48	93 540
Août	25,99	25,30	25,70	100 339	25,55	24,95	25,31	141 193
Septembre	25,75	23,75	25,17	60 020	25,35	22,10	24,23	50 829
Octobre	25,06	23,75	24,53	75 283	23,24	21,11	22,23	116 827
Novembre	25,04	23,75	24,23	94 046	23,10	21,60	22,22	104 715
Décembre	24,53	22,76	23,93	131 366	24,10	21,52	22,75	103 365

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BN.PF.J, auparavant BAM.PF.J)

Actions privilégiées de catégorie A, série 51
(TSX : BN.PF.K)

Période 2022	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	25,85	25,40	25,69	178 690	—	—	—	—
Février	25,84	25,24	25,50	94 395	—	—	—	—
Mars	25,59	24,62	25,33	98 910	—	—	—	—
Avril	25,50	24,00	24,74	213 889	—	—	—	—
Mai	25,07	24,17	24,42	104 675	—	—	—	—
Juin	25,15	24,51	24,96	140 627	—	—	—	—
Juillet	25,02	24,41	24,75	102 853	—	—	—	—
Août	25,15	24,41	24,80	112 493	—	—	—	—
Septembre	25,13	22,82	24,21	99 397	—	—	—	—
Octobre	24,50	22,90	23,61	92 415	—	—	—	—
Novembre	24,45	23,50	23,87	159 122	—	—	—	—
Décembre ^{a)}	24,50	22,50	23,62	78 532	17,50	16,00	16,88	61 632

a) Les actions privilégiées de catégorie A, série 51, ont été inscrites à la cote le 12 décembre 2022.

Actions privilégiées de catégorie A, série 52
(TSX : BN.PF.L)

Période 2022	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	—	—	—	—
Février	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—
Juin	—	—	—	—
Juillet	—	—	—	—
Août	—	—	—	—
Septembre	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	—
Novembre	—	—	—	—
Décembre ^{a)}	13,06	11,05	11,55	8 625

a) Les actions privilégiées de catégorie A, série 52, ont été inscrites à la cote le 12 décembre 2022.

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 3 mars 2023.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BN.PR.B	10 220 175	10 220 175	255	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BN.PR.C	3 983 910	3 983 910	100	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
13	BN.PR.K	8 792 596	8 792 596	220	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BN.PR.M	7 840 204	7 840 204	196	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
18	BN.PR.N	8 881 088	7 681 088	192	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
24	BN.PR.R	10 812 027	10 808 027	270	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

3. En vertu du certificat et des statuts d'arrangement de la Société datés du 9 décembre 2022, la Société a renoncé irrévocablement à son droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A, série 17, et les actions privilégiées de catégorie A, série 18, en actions de catégorie A, de sorte que la Société ne peut plus exercer ce droit de conversion en tant que modalité des actions privilégiées de catégorie A, série 17, et des actions privilégiées de catégorie A, série 18.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	s.o.	10 996 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BN.PR.T	9 770 928	9 770 928	244	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BN.PR.X	9 723 927	9 233 927	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BN.PR.Z	9 787 090	9 787 090	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BN.PF.A	11 750 299	11 750 299	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BN.PF.B	9 876 735	9 876 735	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BN.PF.C	7 842 909	7 842 909	196	4,85 %	31 mars 2018	25,75 si avant le 31 mars 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BN.PF.D	7 830 091	7 830 091	196	4,9 %	30 septembre 2018	25,75 si avant le 30 septembre 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BN.PF.E	7 906 132	7 906 132	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BN.PF.F	11 841 025	11 841 025	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BN.PF.G	11 887 500	11 887 500	297	4,5 % jusqu'au 30 juin 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BN.PF.H	9 831 929	9 831 929	246	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %; et ii) 5 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46	BN.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %, et ii) 4,80 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2022 ³	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BN.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %; et ii) 4,75 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
50	s.o.	Illimité	néant	néant	Même taux que le taux d'intérêt qui aurait couru sur les billets subordonnés à 4,625 % arrivant à échéance le 16 octobre 2080 de Brookfield Finance Inc. en tout temps si ces billets n'avaient pas été automatiquement convertis en actions privilégiées de catégorie A, série 50, à dividende cumulé lors d'un échange automatique de ces billets	16 octobre 2025	25,00 \$ US	s.o.	s.o.
51	BN.PF.K	4 500 000	3 320 486	75	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	22,44	En actions de série 52, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
52	BN.PF.I	4 500 000	1 177 580	26	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite	22,00	En actions de série 51, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels², qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés³. S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire : i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA⁴ par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁵, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁶, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

2. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 51.

3. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

4. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 50, 25,00 \$ US par action. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 51 et série 52, 22,00 \$ CA par action.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

6. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50.

Approbation des actionnaires

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum⁷ exigé est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action ne dépassant pas 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

7. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 2 et 4, est fixé par les règlements intérieurs de la Société en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires ou par les exigences de la loi. Le quorum exigé pour une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 6, 51 et 52, est fixé par les règlements intérieurs de la Société en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires, sous réserve d'une exigence minimale d'au moins deux personnes présentes ayant le droit de voter à cette assemblée. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B ont le même rang pour ce qui est du versement des dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement du capital à la liquidation ou à la dissolution de la Société, et de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT¹ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Corporation (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature. Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil, auquel cas cette décision doit être communiquée dans la circulaire d'information de la direction de la Société.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un membre parmi ceux qui sont présents pour agir à titre de président de la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et recommander l'auditeur auprès du conseil pour sa nomination ou renomination par les actionnaires;
- d) recommander au conseil de mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés et fournir une recommandation au conseil quant à la rémunération de l'auditeur;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;
 - ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Corporation » incluse aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Corporation au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de Comptables professionnels agréés du Canada et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;
- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;

- v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées, selon le cas, figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;
- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière a) de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Business Corporation, de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Corporation, de Brookfield Property Partners L.P., de Brookfield Renewable Partners L.P. et de Brookfield Renewable Corporation (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »), incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes ») et b) de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs »), incluse dans les états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur la société de gestion d'actifs »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes et de l'information consolidée sur la société de gestion d'actifs dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes ou par la société de gestion d'actifs elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration du commandité de chacune des sociétés liées ouvertes et de la société de gestion d'actifs;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes et de la société de gestion d'actifs;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes et de la société de gestion d'actifs;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes et de l'information consolidée sur la société de gestion d'actifs;
- h) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs »), incluse dans les états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur la société de gestion d'actifs »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur la société de gestion d'actifs dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par la société de gestion d'actifs elle-même, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration de Brookfield Asset Management Ltd.;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de la société de gestion d'actifs;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière de la société de gestion d'actifs;

- i) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fera à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l'auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle de l'auditeur interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;
- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- e) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec l'auditeur interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la renomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de l'auditeur interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et, dans la mesure du possible, tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

De plus, le comité peut, au besoin ou de temps à autre, faire rapport à un autre comité du conseil.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le code de déontologie des affaires (le « Code ») de la Société exige des employés qu'ils signalent à leur superviseur ou au conseiller juridique interne toute infraction soupçonnée au Code, y compris : i) une fraude ou des erreurs délibérées dans la préparation, la conservation, l'évaluation, l'examen ou l'audit de tout état financier ou document financier; ii) des déficiences dans les contrôles comptables internes, ou la non-conformité à ces derniers; iii) des déclarations trompeuses ou fausses contenues dans des documents d'information publics; et iv) des déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires sur la situation financière de la Société, ainsi que tout autre comportement illégal ou contraire à l'éthique. Ou encore, les employés peuvent signaler de tels comportements de façon anonyme au moyen de la ligne téléphonique de signalement de la Société, qui est gérée par un tiers fournisseur indépendant. La Société a également mis en place une politique de lanceurs d'alerte qui renforce l'engagement de la Société à offrir aux employés un mécanisme leur permettant de signaler les actes répréhensibles soupçonnés sans crainte de représailles.

Le comité de gestion des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société et il doit porter à l'attention du comité d'audit les allégations de fraude, les erreurs délibérées ou les déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires relativement à l'information financière.

Le comité d'audit procédera à un examen périodique de la marche à suivre établie pour la réception, la conservation, le traitement et le suivi des plaintes reçues par la Société par l'entremise de sa ligne téléphonique de signalement ou autrement sur les questions touchant la comptabilité, les contrôles internes, les contrôles de communication de l'information ou l'audit, de même que de la marche à suivre permettant aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société et la circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise adopté par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à réglementer ses propres procédures.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes, au président du conseil et au chef de la direction de la Société. L'avis de la réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil de la Société le 3 mars 2023.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et des comités de la Société

« **Comité d'audit** » s'entend du comité d'audit du conseil.

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'IASB , et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit, lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
 - iv) une expérience pertinente autre.

« **Interdépendance de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Brookfield Re** » s'entend de Brookfield Reinsurance Ltd.

« **Interdépendance de comités** » s'entend du fait qu'une interdépendance de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'administration d'une ou des deux sociétés.

« **Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance** » :

Les « facteurs environnementaux » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion des risques liés aux changements climatiques; les émissions de GES; les ressources naturelles; la gestion des déchets; l'efficacité énergétique; la biodiversité; l'utilisation de l'eau et les questions de réglementation et de conformité en matière d'environnement.

Les « facteurs sociaux » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion de la santé et de la sécurité; les droits de la personne; les pratiques en matière de main-d'œuvre; la diversité et l'inclusion; le recrutement et le maintien en poste de talents; le perfectionnement du capital humain et la mobilisation de la collectivité et des parties prenantes.

Les « facteurs de gouvernance » comprennent, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion de la composition et de l'engagement du conseil d'administration; la déontologie des affaires; la lutte contre la corruption; les pratiques d'audit; les fonctions de réglementation ainsi que la protection des données et la confidentialité.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

« **Comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature** » s'entend du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

« **Administrateur(s) indépendant(s)** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un haut dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un haut dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un haut dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de haut dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des membres de la haute direction de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un membre de la direction ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du conseil d'administration et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- b) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

De plus, un administrateur indépendant aux fins du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) entretenir de relations avec un membre de la haute direction qui pourrait nuire à la capacité de l'administrateur d'exercer un jugement indépendant à l'égard de la rémunération des cadres dirigeants de la Société.

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** » s'entend du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération du conseil.

« **Comité de gestion des risques** » s'entend du comité de gestion des risques du conseil.

« **Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise** » s'entend de la partie « Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise » de la circulaire d'information de la direction.

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur : a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur); et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement : i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société ou ses sociétés liées autre que celle d'administrateur de la Société ou de l'une de ses sociétés liées. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

BROOKFIELD CORPORATION

Brookfield.com

NYSE : BN

TSX : BN

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street
15th Floor
New York, NY
10281-0221
+1 212 417-7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney NSW 2000
+61 2 9158 5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.261
Edifício WT Morumbi
Ala B – 20º andar
Morumbi – São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai 200023
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Stamford
Vancouver

Amérique du Sud

Bogotá
Lima

Europe / Émirats arabes unis

Amsterdam
Dublin
Francfort
Helsinki
Luxembourg
Paris
Madrid
Dubai

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo